Division SERVICE A LA POPULATION,
ASSOCIATIONS, ANIMATIONS

PROFIL DE BAIGNADE
PLAN D'EAU " LA GEMERIE "

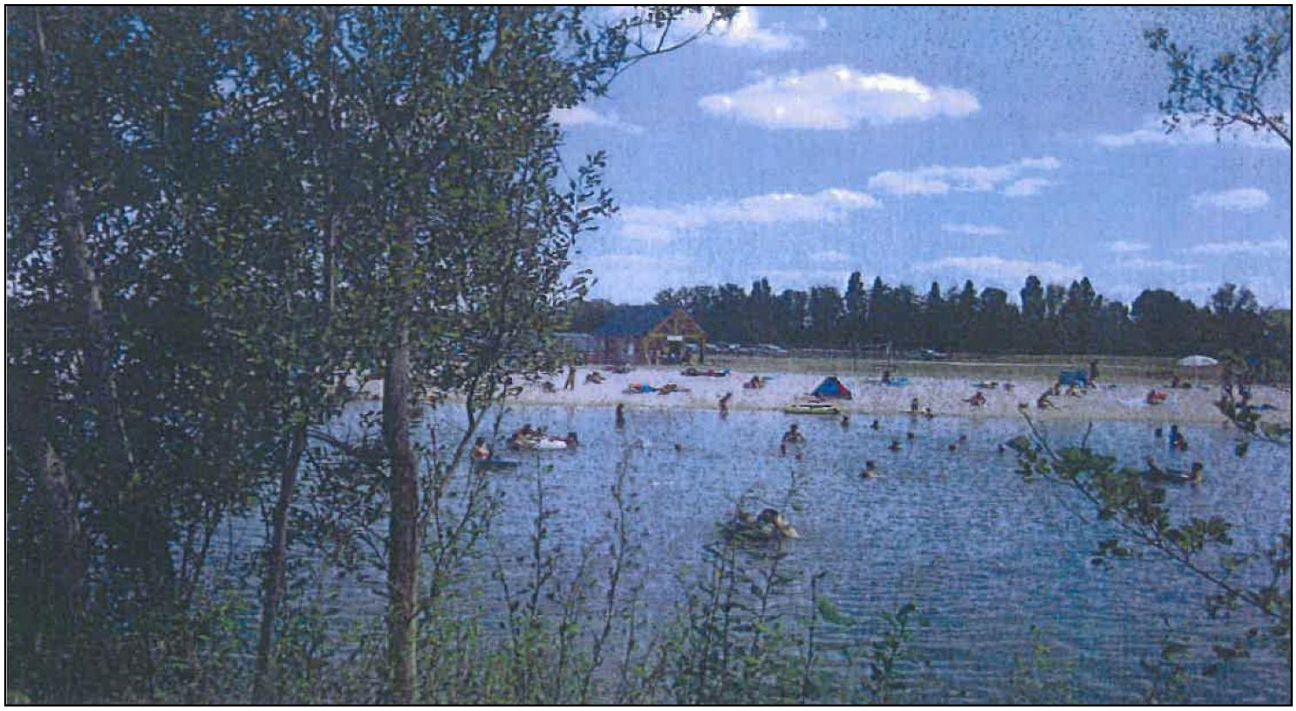

juillet 2024

Chemin : « »

TABLE DES MATIÈRES

PHASE 1 – ETAT DES LIEUX 3

1. ZONE DE BAIGNADE 3
   1.1. *Description de la zone de baignade* 3
   1.2. *Données sur la qualité de l'eau* 5
   1.3. *Contexte météorologique* 5
2. ZONE D'ETUDE 6
   2.1. *Informations générales géographiques* 8
   2.2. *Informations générales démographiques* 11
   2.3. *Réseau hydrographique* 12
3. INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION 13
   3.1. *Liste des sources de pollution* 13
   3.2. *Historique des pollutions constatées* 14

PHASE 2 – DIAGNOSTIC 15

PHASE 3 – MESURES DE GESTION 15

1. MESURES DE GESTION PREVENTIVE 15
2. PLAN D'ACTION 18

ANNEXES 19

FICHE DE SYNTHESE 62

PHASE 1 – ETAT DES LIEUX

1. Zone de baignade

1.1. Description de la zone de baignade

Description de la zone de baignade – Partie 1	
Surface de la zone de baignade	Environ 9000 m² Plan d'eau : 13,7 ha
Pente	5%.
Profondeur maximum	3,50 m.
Nature de la plage	Sableuse.
Transparence de l'eau	Supérieure à 1 m.
Nature de la rive de la zone de baignade	Naturelle.
Sens de circulation de l'eau (courantologie)	Plan d'eau fermé : pas de circulation.
Localisation des points de prélèvement du contrôle sanitaire	Cf. carte aérienne page 7.
Usages de l'eau de baignade	• Baignade dans la zone délimitée par les bouées flottantes. • Pêche, voile, canoë-kayak, plongée sous-marine, en dehors du périmètre délimité de la baignade.
Végétation émergée ou immergée	• Myriophylle et Cératophylle : présence faible. • Fauchage 2 fois par an.
Description des abords de plage	• Hôtels, chemin de randonnée, pelouse, aire de jeux, etc. • Cf. Plan Local d'Urbanisme Communautaire page 9.

Description de la zone de baignade – Partie 2	
Fréquentation moyenne journalière	276 baigneurs (en 2010).
Période d'ouverture	Deux derniers week-ends de juin et les mois de juillet-août.
Horaires de surveillance	Pendant la période d'ouverture : tous les jours de 14h à 19h15 (19h30 le dimanche).
Équipements sanitaires	• Parking : 2 urinoirs, 2 cabines de toilettes, 2 douches extérieures. • Plage – 43 m² : 2 urinoirs, 2 cabines de toilettes, 1 cabine de toilette handicapée, 2 douches extérieures. • Raccordement au réseau eaux usées et refoulement.
Poste de secours	Situé à proximité du milieu de la plage.
Accessibilité aux animaux	• Interdits sur la plage et dans l'eau. • En dehors, autorisés si tenus en laisse.
Voies d'accès et zones de stationnement éventuelles	Voir carte aérienne page 7.
Zone d'affichage	Les documents liés à la baignade sont affichés au poste de secours.
Éventuels problèmes d'accès à la baignade	Non.
Gestion des déchets	Pendant la période d'ouverture de la baignade, le ramassage des déchets et le nettoyage de la plage sont réalisés quotidiennement.

ZONE DE BAIGNADE VUE DE LA PLAGE

1.2. Données sur la qualité de l'eau

Les données suivantes sont fournies par l'Agence Régionale de Santé du Mans.

Pour plus de détails, consulter l'annexe 1 pages 19 à 33.

Année	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**
Nombre de prélèvements & note obtenue	5A	6A	6A	6A	5A	6B

Année	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**
Nombre de prélèvements & note obtenue	6A	6A	6A	6A	6A	7B

Année	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
Nombre de prélèvements	6	6	7	5	5
Note obtenue	6B	★★★	★★★	★★★	★★★

Depuis 2000 la qualité de l'eau a toujours été bonne (excellente depuis 2013 et le changement de notation) ou moyenne (seulement trois fois « B »). La tendance est donc à la stagnation car la notation est au maximum. Néanmoins, le développement de cyanobactéries peut impacter la transparence de l'eau.

1.3. Contexte météorologique

Les données ont été fournies par l'agence de Météo France dont la station est située sur l'aérodrome, route d'Angers au Mans. Une synthèse climatologique pour les mois de juin-juillet-août de 2006 à 2010 est présentée en annexe 2 pages 34 à 48.

Ci-dessous un tableau synthèse répertoriant les précipitations moyennes, la température moyenne et le nombre moyen d'orages des mois de juin, juillet et août entre 2006 et 2010. Sont également indiquées les données normales pour chaque mois.

Synthèse climatologique de l'été 2006 à 2010			
	Moyenne précipitations	***Moyenne température***	***Moyenne orages***
Juin	**67,4 mm**	**18,5 °**	**2,4**
Normale	48,2 mm	16,9 °	2,2
Juillet	**55,9 mm**	**20,6 °**	**3,4**
Normale	53,3 mm	19,3 °	2,8
Août	**41,8 mm**	**19 °**	**1,2**
Normale	40,6 mm	19,2 °	2,7
Saison	**55 mm**	**19,4 °**	**2,33**
Normale	47,4 mm	18,5 °	2,57

2. Zone d'étude

Le plan ci-dessous définit la situation géographique du plan d'eau. Il se situe au sud d'Allonnes et au nord d'Arnage, à proximité de la rocade qui relie les deux villes.

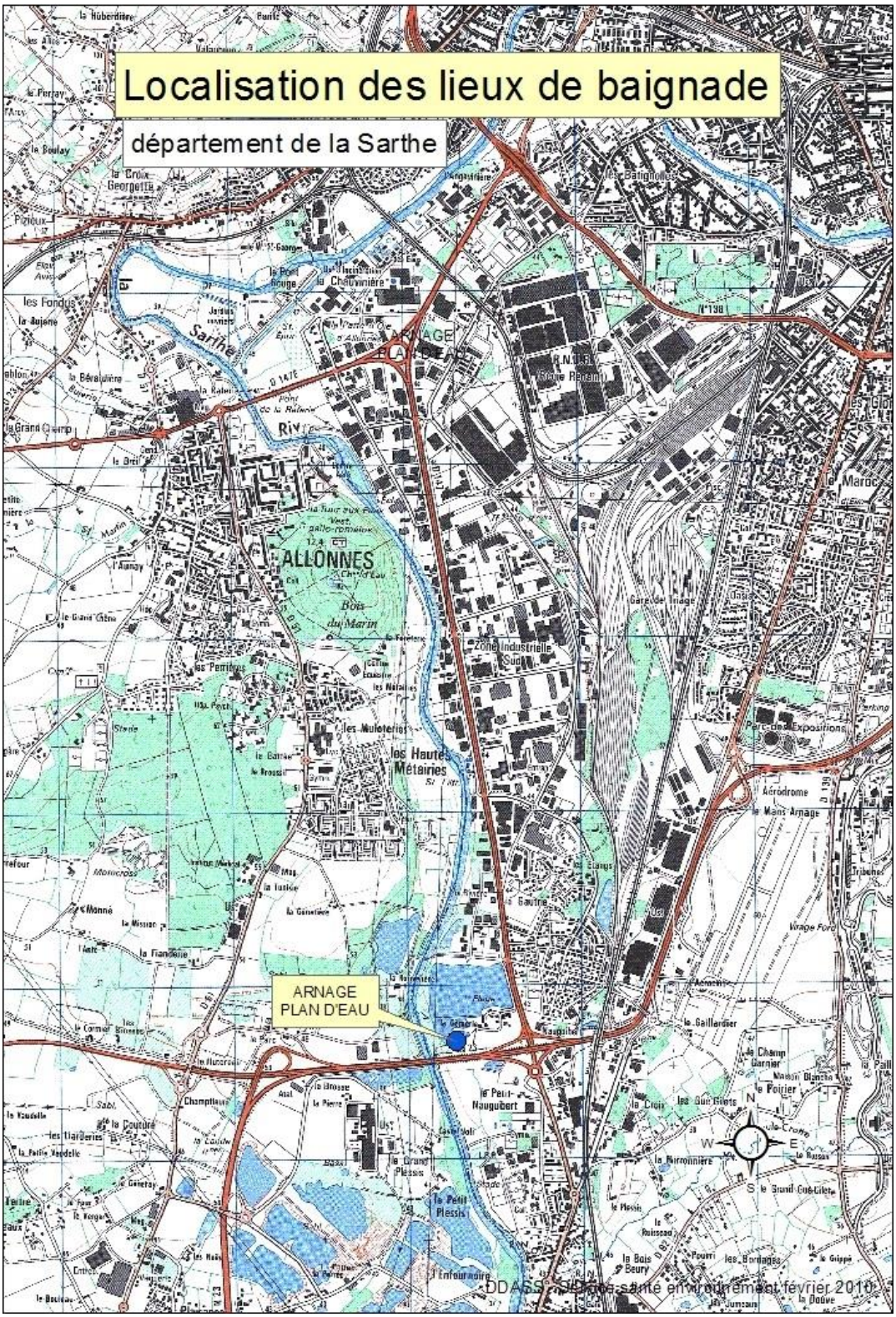

VUE AERIENNE DE LA GEMERIE

Ci-joint une photographie aérienne du plan d'eau avec le boulevard Pierre Lefaucheux (Allonnes – Arnage) à droite et la D323 (Spay – La Suze) en bas.

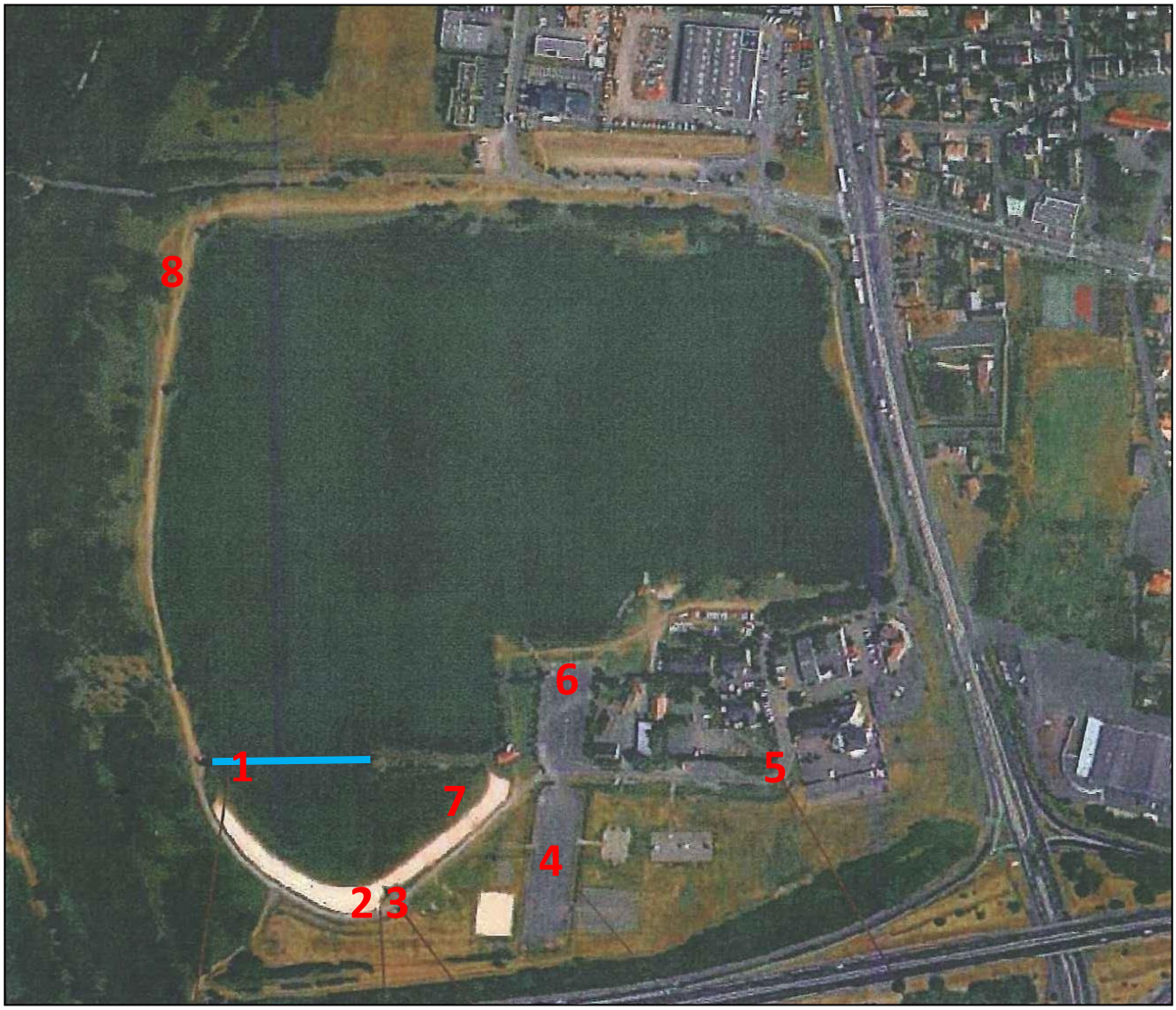

VUE AERIENNE DE LA GEMERIE

Légende

1 : Limite de la zone de baignade
2 : Poste de secours (avec la zone d'affichage)
3 : Sanitaires plage
4 : Parking
5 : Voie d'accès
6 : Sanitaires parking
7 : Point de prélèvement du contrôle sanitaire
8 : Exutoire

2.1. Informations générales géographiques

Le tableau recense les informations d'ordre géographique du plan d'eau.
Trois cartes de la zone d'étude sont fournies : une du relief, une extraite du plan local d'urbanisme communautaire, et une du réseau d'assainissement.

Nom du plan d'eau	La Gèmerie.
Propriétaire	Le Mans Métropole.
Commune	Arnage.
Responsable du site	Thierry COZIC, Maire d'Arnage.
Surface de la zone d'étude	251 307 m².
Surface totale du plan d'eau	137 001 m².
Surface de la zone imperméabilisée	Environ 15 000 m².
Altitude	Environ 38 mètres (voir carte ci-dessous).
Historique de la création du plan d'eau	Ancienne carrière.
Nature de l'eau	Source.
Présence d'un exutoire	Voir carte aérienne page 7.
Sens d'écoulement des réseaux vannes et pluviaux	Voir carte assainissement pages 10.
Emplacement des postes de relèvement	Voir carte assainissement pages 10.
Risque de déversement	Présence d'un poste de refoulement depuis le printemps 2015.

CARTE DU RELIEF

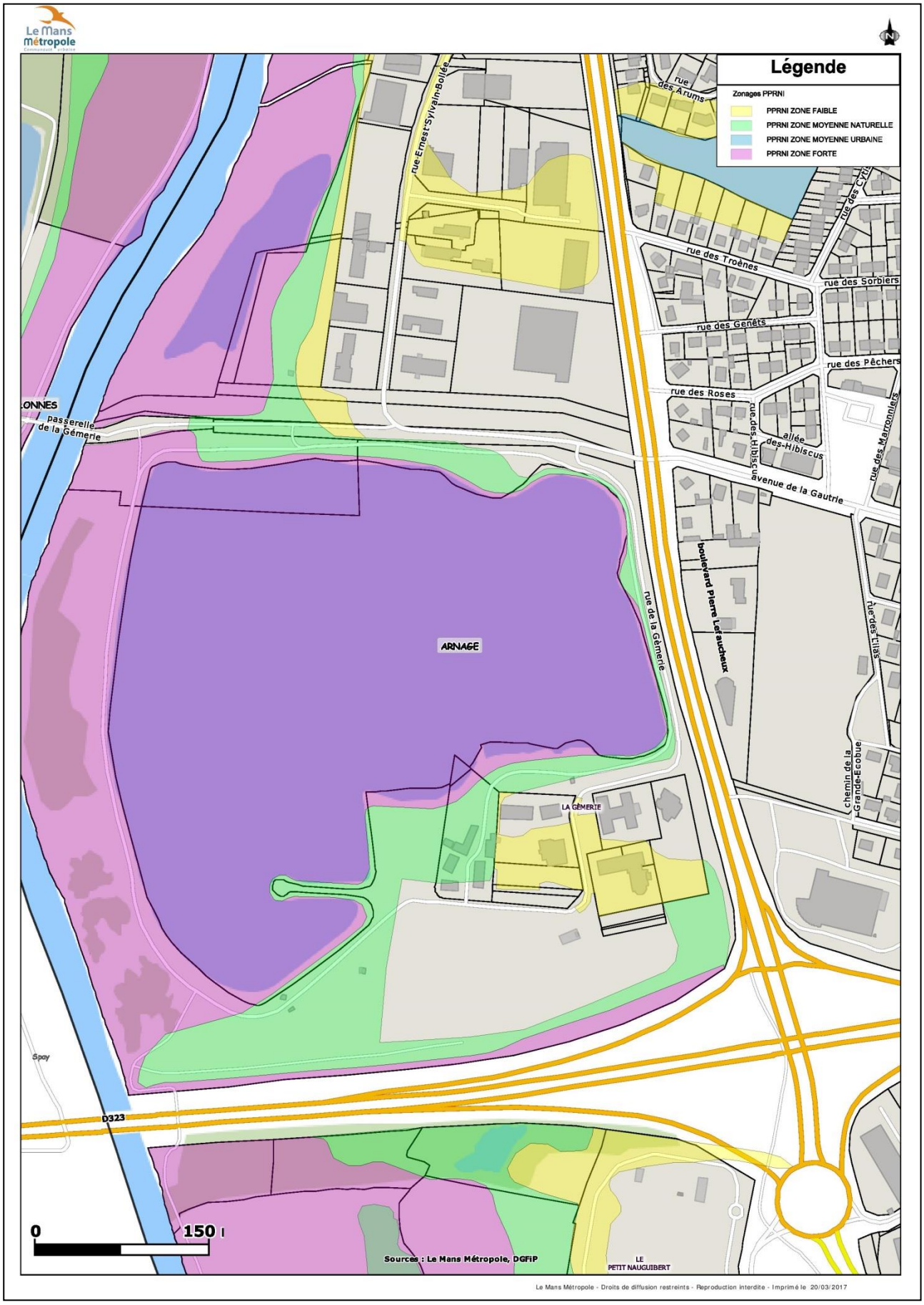
Le Mans métropole
Légende
Zonages PPRNI
PPRNI ZONE FAIBLE
PPRNI ZONE MOYENNE NATURELLE
PPRNI ZONE MOYENNE URBAINE
PPRNI ZONE FORTE
rue Ernest-Sylvain-Bollée
rue des Arums
rue des Troènes
rue des Sorbiers
rue des Genêts
rue des Pêchers
rue des Roses
rue des Hibiscus
allée des Hibiscus
avenue de la Gautrie
rue des Marronniers
boulevard Pierre Lefaucheux
rue de la Gémerie
rue des Tilas
chemin de la Grande-Ecobue
ARNAGE
LA GÉMERIE
passerelle de la Gémerie
D323
0
150
Sources : Le Mans Métropole, DGFiP
LE PETIT NAUGUIBERT
Le Mans Métropole - Droits de diffusion restreints - Reproduction interdite - Imprimé le 20/03/2017

Réseau assainissement - Gèmerie

Le Mans Métropole - Droits de diffusion restreints - Reproduction interdite - Imprimé le 04/01/2017

2.2. Informations générales démographiques

Dans un périmètre d'environ un kilomètre se trouve le quartier de la Gautrie. Il y a approximativement 1500 habitants pour 500 logements.

Par ailleurs, de nombreuses entreprises sont situées à proximité de la zone d'étude car une zone industrielle est présente le long du boulevard Pierre Lefaucheux.
De plus, des restaurants et hôtels sont installés au bord de la Gèmerie, ceux-ci sont représentés sur la carte suivante. L'A.G.A.G, l'association qui s'occupe des activités de loisirs et sportives, est également indiquée.

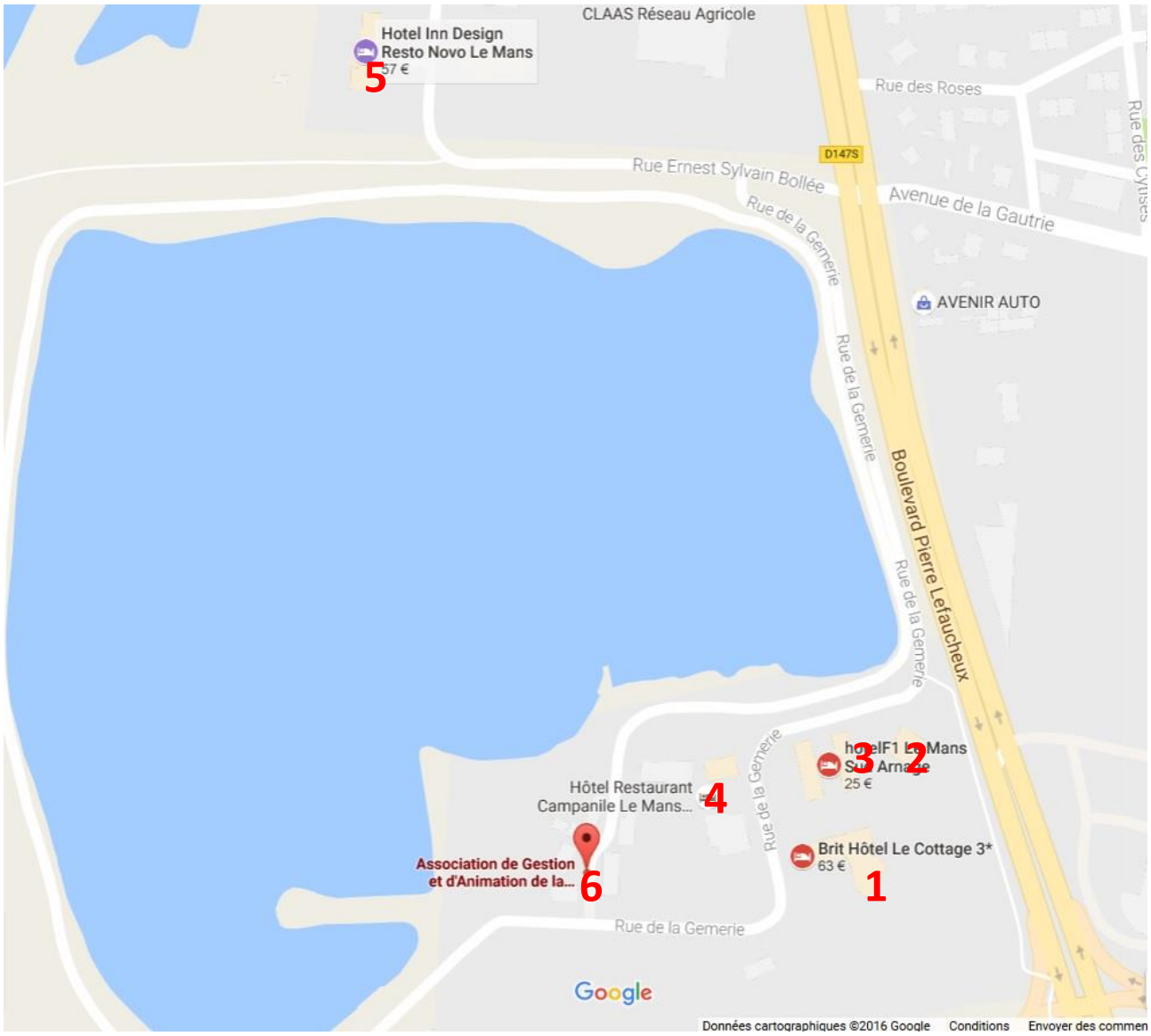

PLAN DES ACTIVITES SITUEES PRES DE LA ZONE D'ETUDE

<u>Liste des principaux commerces près de la Gèmerie :</u>

1 : Brit Hôtel Le Cottage 3 étoiles
2 : Courtepaille
3 : Hôtel F1 Le Mans Sud Arnage
4 : Hôtel Restaurant Campanile
5 : Hôtel Inn Design Resto Novo Le Mans
6 : A.G.A.G. : Association de Gestion et d'Animation de la Gèmerie

2.3. Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique du Département de la Sarthe représente 4600 km de long. Le Territoire à Risques importants d'Inondation (TRI) du Mans est concerné par deux rivières principales, l'Huisne et la Sarthe :

- L'Huisne prend sa source aux Pervenchères dans le Perche Ornais, à 170 mètres d'altitude. D'une longueur totale de 164 km, elle se jette dans la rivière "La Sarthe" au Mans après avoir parcouru 77 km dans le département sarthois. Son bassin versant, d'une superficie de 2 530 km² couvre trois départements (l'Orne, l'Eure-et-Loir, la Sarthe).

- La Sarthe prend sa source à Soligny-la-Trappe dans le département de l'Orne, à 256,1 mètres d'altitude. D'une longueur totale de 318 km, cette rivière traverse le département de la Sarthe sur une longueur de 202 km, pour se jeter dans la Maine dans le département du Maine-et-Loire. Son bassin versant, d'une superficie de 8500 km² couvre trois départements (l'Orne, la Sarthe et le Maine-et-Loire). Les lits de la Sarthe et de l'Huisne au niveau du Mans présentent des pentes faibles respectivement de 50 et 80 cm par km.

Concernant la Gèmerie, la rivière la « Sarthe » se situe proximité du plan d'eau.

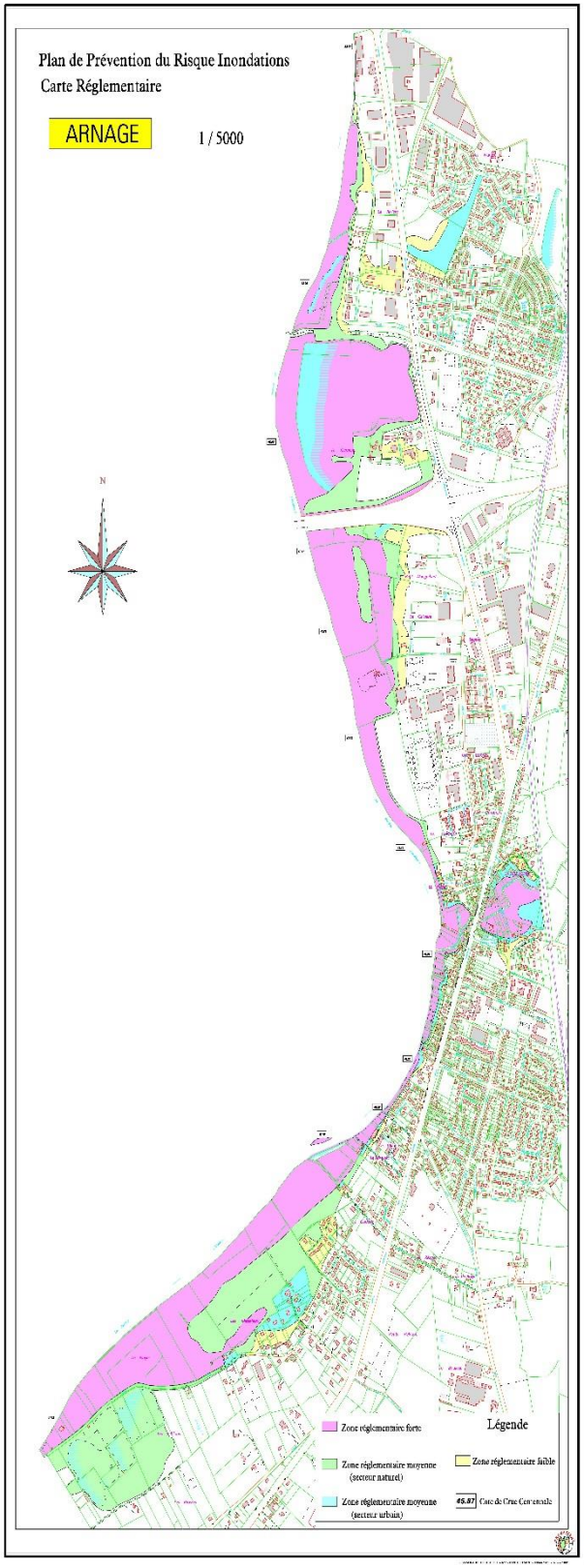

3. Inventaire des sources de pollution

3.1. Liste des sources de pollution

Sources de pollution pouvant impacter le développement des algues et bactéries

Selon Le Mans Métropole, une étude du potentiel de prolifération des algues, cyanobactéries, macro-algues et phytoplancton est en cours pour établir un plan de gestion pluriannuel. Cela aura pour effet d'identifier quelles sources de pollution peuvent impacter sur leur développement. La fin de la phase 1 de l'étude est prévue pour le mois de mars 2017. L'étude prendra fin en septembre 2017.

Les eaux pluviales

L'arrivée d'eau pluviale figurant sur le plan ci-dessous (agrandissement de la carte des réseaux d'assainissement) est la seule source de pollution accidentelle identifiable.

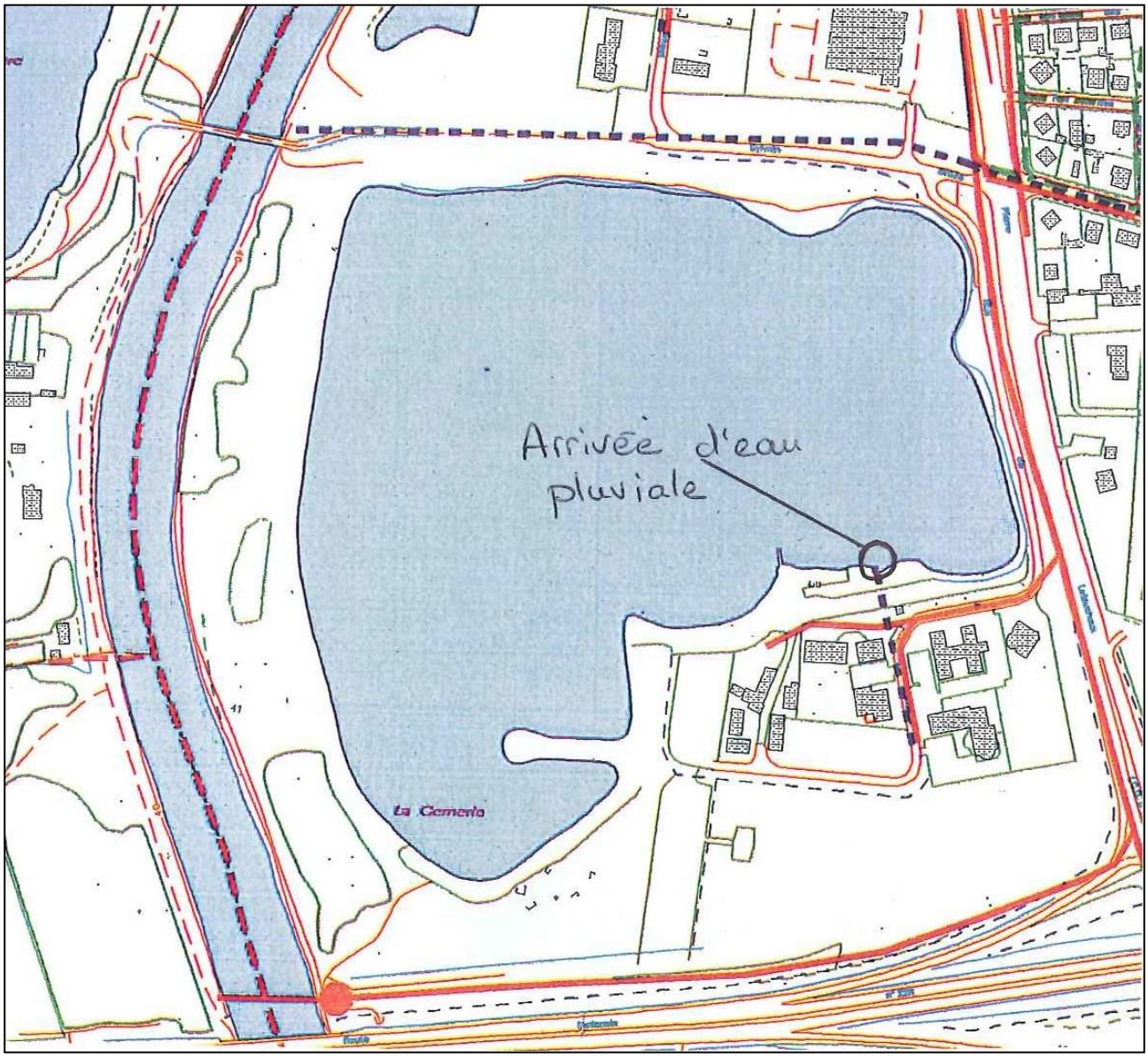

ARRIVEE EAU PLUVIALE

ARRIVEE EAU PLUVIALE (1/2)

ARRIVEE EAU PLUVIALE (2/2)

- **Risque de déversement accidentel dans la plan d'eau et zone de baignade via le pluvial ?**
  - Présence d'un poste de refoulement depuis le printemps 2015.
- **Description système de collecte :**
  - Présence d'un réseau de fossés sur le site.
  - Une évacuation d'eau pluviale se jette dans le plan d'eau du côté des hôtels.
- **Evaluation sensibilité au ruissellement :**
  - Peu de relief.

3.2. Historique des pollutions constatées

Durant l'été 2008, des algues flottantes sous forme d'écumes sont apparues sur le plan d'eau. L'eau avait un aspect blanc laiteux.

Les résultats d'analyses montraient essentiellement des cyanobactéries picoplanctoniques.

D'après le contexte météorologique, les fortes pluies orageuses des 28 et 31 juillet (représentant près de 50% du total mensuel des précipitations), alliées aux fortes températures relevées sur la même période (supérieures à 30°C), ont favorisé le développement de cette pollution bactériologique.

La baignade avait été interdite du 28 juillet au 02 août 2008.

Tous les résultats sont présents en annexe 3 pages 49 à 52.

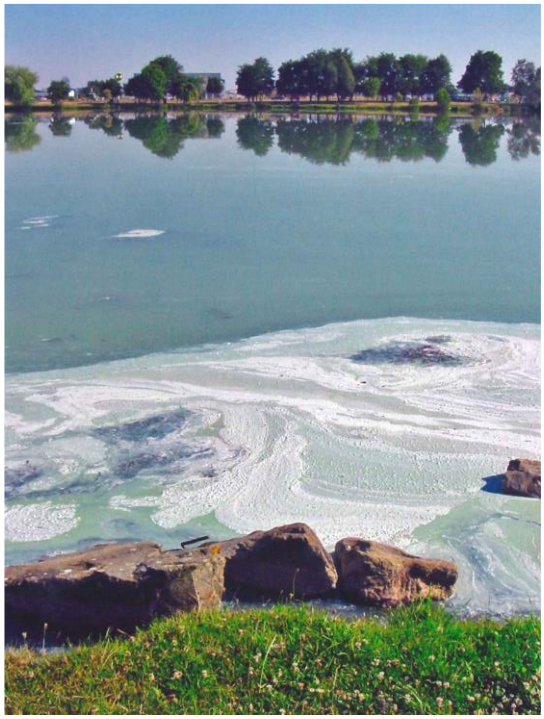

PHOTO PRISE LE 28/07/2008

PHASE 2 – DIAGNOSTIC

Hiérarchisation des sources de pollution :

- N° 1 : Pollution accidentelle liée au réseau d'eau pluviale.
- N° 2 : Pollution bactériologique, liée notamment aux conditions météorologiques.

Perspectives d'évolution démographique et leur impact sur les sources de pollution (notamment les eaux usées et pluviales :)

- Sur le site uniquement présence d'hôtels.
- Pas d'autres habitations prévues.

PHASE 3 – MESURES DE GESTION

1. Mesures de gestion préventive

Le personnel chargé de la surveillance de la baignade (B.N.S.S.A.) est tenu de compléter quotidiennement le carnet sanitaire ci-dessous :

Date : | | **N°….** | |

SURVEILLANTS B.N.S.S.A.

Poste	Nom – Prénom
Responsable du poste	……...
Equipier(s)	……...
En congé	……...

Vérification Bouteille d'Oxygène : ……..

Vérification Défibrillateur : …….

AUTO SURVEILLANCE

Météo :	***☐ soleil ☐ nuages et soleil ☐ nuageux ☐ pluie ☐ orageux***		
		Heure : h	***Heure : h***
Température de l'air :	***°C***		
Température de l'eau :	***°C***		
Transparence :	***m***		
Huiles minérales (irisation) :	***☐ oui ☐ non***		
Substances tensio-actives (mousse) :	***☐ oui ☐ non***		
Odeurs (phénol,…) :	***☐ oui ☐ non***		
Couleur (changement anormal) :	***☐ oui ☐ non***		
Développement d'algues / efflorescence algale :	***☐ oui ☐ non***		
Autres observations :			
Mesures prises en cas d'anomalie :			
Commentaires :			
Nom de la personne ayant effectué les contrôles :			

Horaires :

Heure d'ouverture du poste : ……

Heure de rangement du poste :……

Heure de début du service : ……...

Heure de fin de service : ……

Flamme :

- Couleur : ……Heure : ……
- Evolution : ……..Heure : ……

Fréquentation :

Cumul précédent : ……

Affluence du jour : ……..

INTERVENTIONS

N° d'ordre	Heure	Nom – Prénom Age- Adresse	Nature	Soins conseils

CENTRES DE LOISIRS – GROUPES

Heure	Dénomination	Nbre jeunes	Tranche d'âge	Nbre Animateurs	Surveillant(s) baignade

Bilan de la journée

2. Plan d'action

Si l'auto-surveillance met en évidence une dégradation de la qualité de l'eau, il conviendra d'alerter les services de l'Agence Régionale de Santé du Mans pour qu'ils viennent effectuer des prélèvements.

En fonction des résultats d'analyse, le Maire d'Arnage, responsable de la baignade, prendra les mesures nécessaires pour interdire ou non la baignade.

Une information au public sera mise en place par voie d'affichage et de presse.

ANNEXES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Historique du classement de qualité d'eau de baignade

DDASS de la SARTHE

ARNAGE

ARNAGE

PLAN D'EAU DE LA GEMERIE A ARNAGE

Classement de qualité

nombre de prélèvements au cours de la saison et qualité obtenue

A: eau de bonne qualité (Hight-quality water)

B: eau de qualité moyenne (Average-quality water)

C: eau pouvant être momentanément polluée

D: eau de mauvaise qualité (low-quality water)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
[illegible]	5 A	6 A	6 A	6 A	5 A	6 B	6 A	6 A	6 A	6 A

Normes du décret 91-980 applicables aux baignades aménagées

Pour 100 ml	Coliformes totaux	Eschérichia Coli	Entérocoques
Nombre Guides (n/100 ml)	500	100	100
Nombres Impératifs (n/100ml)	10000	2000	

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales - 97, avenue Bollée 72070 LE MANS Cédex 9

Tél: 02 43 40 20 20 - Fax : 02 43 40 20 68 Service Santé Environnement

ANNEXE 1 (1/16) – DONNEES SUR LA QUALITE DE L'EAU 2000 A 2009

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Résultats du suivi cyanobactéries dans les eaux de baignade

ARNAGE

PLAN D'EAU DE LA GEMERIE A ARNAGE

		Cellules de cyanobactéries	Chlorophylle A	Colonies de phytoplanctons	Phéopigments
		cell/mL	µg/l	colo/mL	mg/L
00037867	04/07/2006	7580	4	8243	0
00037892	17/07/2006	11299	41	12424	0
00038001	01/08/2006	18720	19	23880	0
00038183	16/08/2006	20089	12	24277	0
00041253	09/07/2007	2434	14	5211	
00041430	23/07/2007	9372	12	14673	
00041477	06/08/2007	4892	13	9487	
00041716	21/08/2007	6744	20	10911	
00043711	07/07/2008	18934	27	20989	
00043746	21/07/2008	51813	50	53613	
00043817	05/08/2008	6597	25	12921	
00043901	19/08/2008	2480	38	14801	
00047295	07/07/2009	51	27	1494	
00047355	21/07/2009	307	23	2887	
00047445	04/08/2009	238	20	1595	
00047465	18/08/2009	1877	13	3042	

La baignade présente un risque avéré de fermeture temporaire, lié à des phénomènes possible d'efflorescence de cyanobactéries durant la saison estivale. A surveiller attentivement.

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociale - Service Santé Environnement - 97 avenue Bollée - 72070 LE MANS Cedex 9

ANNEXE 1 (2/16) – DONNEES SUR LA QUALITE DE L'EAU 2000 A 2009

Qualité des eaux de baignade > PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE

Année : 2012

PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE
Département : SARTHE / Commune : ARNAGE

Début de la saison : 16/06/2012 Fin de la saison : 02/09/2012

Classement de l'année 2012 : B - Qualité moyenne

Légende:

- Site dont le classement définitif n'est pas encore connu
- Site dont l'eau est de bonne qualité - classée A
- Site dont l'eau est de qualité moyenne - classée B
- Site dont l'eau peut être momentanément polluée - classée C
- Site dont l'eau est de mauvaise qualité - classée D

Historique des classements

2012	2013	2014	2015
B	★★★	★★★	★★★

Classement selon les mesures transitoires en vigueur pour les saisons 2010 à 2012

A Bonne qualité — B Qualité moyenne — C Momentanément polluée — D Mauvaise qualité — Non classé

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Excellent — Bon — Suffisant — Insuffisant — Insuffisamment de prélèvements — Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible

A partir de la saison balnéaire 2010, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

ANNEXE 1 (3/16) – DONNEES SUR LA QUALITE DE L'EAU 2012

Résultats des prélèvements de l'année 2012

04/06/2012	27/06/2012	09/07/2012	23/07/2012	07/08/2012	20/08/2012	
Bon	Moyen	Bon	Bon	Bon	Moyen	

Bon résultat - Résultat moyen - Mauvais résultat

Détails des prélèvements de l'année 2012

Paramètres obligatoires	04/06/2012	27/06/2012	Valeur limite impérative*	Valeur limite guide**
Streptocoques fécaux /100ml	30	<15	-	100
Escherichia coli / 100ml	<15	230	2000	100
Autres Paramètres	**04/06/2012**	**27/06/2012**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2012

Paramètres obligatoires	09/07/2012	23/07/2012	Valeur limite impérative*	Valeur limite guide**
Streptocoques fécaux /100ml	15	15	-	100
Escherichia coli / 100ml	15	46	2000	100
Autres Paramètres	**09/07/2012**	**23/07/2012**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	0,9	-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2012

Paramètres obligatoires	07/08/2012	20/08/2012	Valeur limite impérative*	Valeur limite guide**
Streptocoques fécaux /100ml	<15	15	-	100
Escherichia coli / 100ml	15	110	2000	100
Autres Paramètres	**07/08/2012**	**20/08/2012**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-

Qualité des eaux de baignade > PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE

Année : 2013

PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE
Département : SARTHE / Commune : ARNAGE

Début de la saison : 15/06/2013 Fin de la saison : 01/09/2013

Classement de l'année 2013 : Excellent

Légende:

- Site dont l'eau est d'excellente qualité
- Site dont l'eau est de bonne qualité
- Site dont l'eau est de qualité suffisante
- Site dont l'eau est de qualité insuffisante
- Site n'ayant pas suffisamment de prélèvements cette saison pour être classé
- Site pour lequel un classement n'est pas encore possible
- Site connaissant une interdiction temporaire de baignades

Historique des classements

2012	2013	2014	2015
B	★★★	★★★	★★★

Classement selon les mesures transitoires en vigueur pour les saisons 2010 à 2012

A Bonne qualité — B Qualité moyenne — C Momentanément polluée — D Mauvaise qualité — Non classé

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Excellent — Bon — Suffisant — Insuffisant — Insuffisamment de prélèvements — Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible

A partir de la saison balnéaire 2010, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

ANNEXE 1 (5/16) – DONNEES SUR LA QUALITE DE L'EAU 2013

Résultats des prélèvements de l'année 2013

03/06/2013	19/06/2013	08/07/2013	22/07/2013	05/08/2013	19/08/2013	
Bon	Bon	Bon	Moyen	Bon	Bon	

Bon résultat - Résultat moyen - Mauvais résultat

Détails des prélèvements de l'année 2013

Paramètres obligatoires	03/06/2013	19/06/2013	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	<15	<15	100	660
Escherichia coli / 100ml	<15	30	100	1800
Autres Paramètres	**03/06/2013**	**19/06/2013**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries			-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2013

Paramètres obligatoires	08/07/2013	22/07/2013	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	15	<15	100	660
Escherichia coli / 100ml	30	180	100	1800
Autres Paramètres	**08/07/2013**	**22/07/2013**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries	Résultat satisfaisant		-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2013

Paramètres obligatoires	05/08/2013	19/08/2013	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	<15	<15	100	660
Escherichia coli / 100ml	30	15	100	1800
Autres Paramètres	**05/08/2013**	**19/08/2013**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries	Résultat satisfaisant		-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Qualité des eaux de baignade > PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE

Année : 2014

PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE
Département : SARTHE / Commune : ARNAGE

Début de la saison : 14/06/2014 Fin de la saison : 31/08/2014

Classement de l'année 2014 : Excellent

Légende:

- Site dont l'eau est d'excellente qualité
- Site dont l'eau est de bonne qualité
- Site dont l'eau est de qualité suffisante
- Site dont l'eau est de qualité insuffisante
- Site n'ayant pas suffisamment de prélèvements cette saison pour être classé
- Site pour lequel un classement n'est pas encore possible
- Site connaissant une interdiction temporaire de baignades

Historique des classements

2012	2013	2014	2015
B	★★★	★★★	★★★

Classement selon les mesures transitoires en vigueur pour les saisons 2010 à 2012

A Bonne qualité — B Qualité moyenne — C Momentanément polluée — D Mauvaise qualité — Non classé

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Excellent — Bon — Suffisant — Insuffisant — Insuffisamment de prélèvements — Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible

A partir de la saison balnéaire 2010, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

ANNEXE 1 (8/16) – DONNEES SUR LA QUALITE DE L'EAU 2014

Résultats des prélèvements de l'année 2014

26/05/2014	16/06/2014	07/07/2014	21/07/2014	28/07/2014	04/08/2014	18/08/2014
Bon	Bon	Bon	Moyen	Bon	Bon	Bon

Bon résultat - Résultat moyen - Mauvais résultat

Détails des prélèvements de l'année 2014

Paramètres obligatoires	26/05/2014	16/06/2014	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	<15	15	100	660
Escherichia coli / 100ml	15	77	100	1800
Autres Paramètres	**26/05/2014**	**16/06/2014**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries			-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2014

Paramètres obligatoires	07/07/2014	21/07/2014	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	15	215	100	660
Escherichia coli / 100ml	30	918	100	1800
Autres Paramètres	**07/07/2014**	**21/07/2014**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries	Résultat satisfaisant		-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2014

Paramètres obligatoires	28/07/2014	04/08/2014	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	15	<15	100	660
Escherichia coli / 100ml	<15	30	100	1800
Autres Paramètres	**28/07/2014**	**04/08/2014**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries		Résultat satisfaisant	-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2014

Paramètres obligatoires	18/08/2014	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais	
Streptocoques fécaux /100ml	<15	100	660	
Escherichia coli / 100ml	61	100	1800	
Autres Paramètres	**18/08/2014**			
Coliformes totaux /100ml		-	-	
Huiles minérales	Absence	-	-	
Phénols	Absence	-	-	
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	-	-	
Chang. anormal de coloration	Absence	-	-	
Transparence Secchi	>1	-	-	
Cyanobactéries		-	-	
Ostréopsys		-	-	

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Qualité des eaux de baignade > PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE

Année : 2015

PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE
Département : SARTHE / Commune : ARNAGE

Début de la saison : 27/06/2015 Fin de la saison : 30/08/2015

Classement de l'année 2015 : Excellent

Légende:

- Site dont l'eau est d'excellente qualité
- Site dont l'eau est de bonne qualité
- Site dont l'eau est de qualité suffisante
- Site dont l'eau est de qualité insuffisante
- Site n'ayant pas suffisamment de prélèvements cette saison pour être classé
- Site pour lequel un classement n'est pas encore possible
- Site connaissant une interdiction temporaire de baignades

Historique des classements

2012	2013	2014	2015
B	★★★	★★★	★★★

Classement selon les mesures transitoires en vigueur pour les saisons 2010 à 2012

A Bonne qualité — B Qualité moyenne — C Momentanément polluée — D Mauvaise qualité — Non classé

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Excellent — Bon — Suffisant — Insuffisant — Insuffisamment de prélèvements — Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible

A partir de la saison balnéaire 2010, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

ANNEXE 1 (11/16) – DONNEES SUR LA QUALITE DE L'EAU 2015

Résultats des prélèvements de l'année 2015

16/06/2015	06/07/2015	20/07/2015	03/08/2015	17/08/2015		
Bon	Bon	Moyen	Bon	Bon		

Bon résultat - Résultat moyen - Mauvais résultat

Détails des prélèvements de l'année 2015

Paramètres obligatoires	16/06/2015	06/07/2015	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	<15	<15	100	660
Escherichia coli / 100ml	15	46	100	1800
Autres Paramètres	**16/06/2015**	**06/07/2015**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries		Résultat satisfaisant	-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2015

Paramètres obligatoires	20/07/2015	03/08/2015	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	15	<15	100	660
Escherichia coli / 100ml	110	46	100	1800
Autres Paramètres	**20/07/2015**	**03/08/2015**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries		Résultat satisfaisant	-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2015

Paramètres obligatoires	17/08/2015	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais	
Streptocoques fécaux /100ml	77	100	660	
Escherichia coli / 100ml	94	100	1800	
Autres Paramètres	**17/08/2015**			
Coliformes totaux /100ml		-	-	
Huiles minérales	Absence	-	-	
Phénols	Absence	-	-	
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	-	-	
Chang. anormal de coloration	Absence	-	-	
Transparence Secchi	>1	-	-	
Cyanobactéries	Résultat satisfaisant	-	-	
Ostréopsys		-	-	

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Qualité des eaux de baignade > PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE

Année : 2016

PLAN D'EAU DE LA GEMERI E A ARNAGE
Département : SARTHE / Commune : ARNAGE

Début de la saison : 15/06/2016 Fin de la saison : 31/08/2016

Historique des classements

2012	2013	2014	2015
B	★★★	★★★	★★★

Classement selon les mesures transitoires en vigueur pour les saisons 2010 à 2012

- A Bonne qualité
- B Qualité moyenne
- C Momentanément polluée
- D Mauvaise qualité
- Non classé

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

- Excellent
- Bon
- Suffisant
- Insuffisant
- Insuffisamment de prélèvements
- Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible

A partir de la saison balnéaire 2010, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. Pour en savoir plus

Résultats des prélèvements de l'année 2016

14/06/2016	04/07/2016	18/07/2016	01/08/2016	17/08/2016		
Bon	Bon	Bon	Bon	Moyen		

Bon résultat - Résultat moyen - Mauvais résultat

Détails des prélèvements de l'année 2016

Paramètres obligatoires	14/06/2016	04/07/2016	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	<15	<15	100	660
Escherichia coli / 100ml	94	15	100	1800
Autres Paramètres	**14/06/2016**	**04/07/2016**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries		Résultat satisfaisant	-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2016

Paramètres obligatoires	18/07/2016	01/08/2016	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais
Streptocoques fécaux /100ml	15	15	100	660
Escherichia coli / 100ml	45	46	100	1800
Autres Paramètres	**18/07/2016**	**01/08/2016**		
Coliformes totaux /100ml			-	-
Huiles minérales	Absence	Absence	-	-
Phénols	Absence	Absence	-	-
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	Absence	-	-
Chang. anormal de coloration	Absence	Absence	-	-
Transparence Secchi	>1	>1	-	-
Cyanobactéries		Résultat satisfaisant	-	-
Ostréopsys			-	-

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

Détails des prélèvements de l'année 2016

Paramètres obligatoires	17/08/2016	Valeur limite bon/moyen	Valeur limite moyen/mauvais	
Streptocoques fécaux /100ml	368	100	660	
Escherichia coli / 100ml	15	100	1800	
Autres Paramètres	**17/08/2016**			
Coliformes totaux /100ml		-	-	
Huiles minérales	Absence	-	-	
Phénols	Absence	-	-	
Subst. tensio-actives /Mousse	Absence	-	-	
Chang. anormal de coloration	Absence	-	-	
Transparence Secchi	>1	-	-	
Cyanobactéries		-	-	
Ostréopsys		-	-	

A partir de la saison balnéaire 2010, les paramètres obligatoires à analyser sont modifiés. Pour en savoir plus

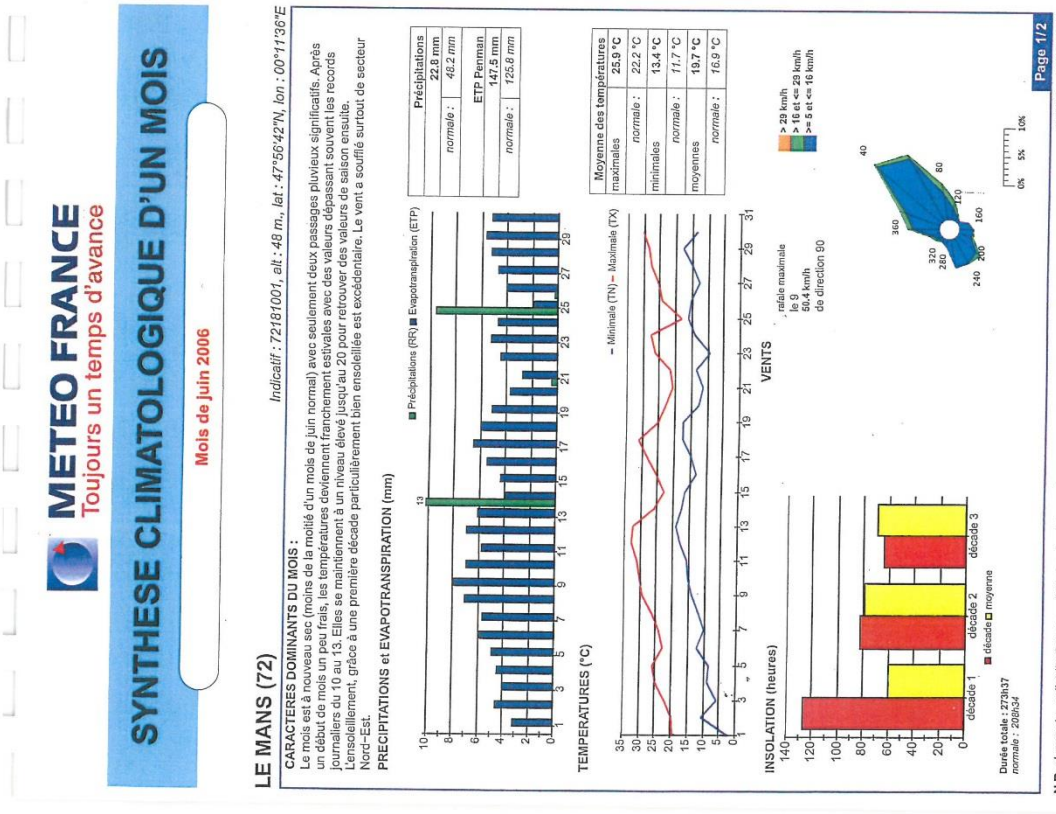

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2006

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Le mois est à nouveau sec (moins de la moitié d'un mois de juin normal) avec seulement deux passages pluvieux significatifs. Après un début de mois un peu frais, les températures deviennent franchement estivales avec des valeurs dépassant souvent les records journaliers du 10 au 13. Elles se maintiennent à un niveau élevé jusqu'au 20 pour retrouver des valeurs de saison ensuite. L'ensoleillement, grâce à une première décade particulièrement bien ensoleillée est excédentaire. Le vent a soufflé surtout de secteur Nord-Est.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

Précipitations (RR) Evapotranspiration (ETP)

Précipitations	
22.8 mm	
normale :	48.2 mm

ETP Penman	
147.5 mm	
normale :	125.8 mm

TEMPERATURES (°C)

– Minimale (TN) – Maximale (TX)

Moyenne des températures	
maximales	25.9 °C
normale :	22.2 °C
minimales	13.4 °C
normale :	11.7 °C
moyennes	19.7 °C
normale :	16.9 °C

INSOLATION (heures)

décade 1 décade 2 décade 3
décade moyenne

Durée totale : 273h37
normale : 208h34

VENTS

rafale maximale le 9 50.4 km/h de direction 90

> 29 km/h
> 16 et <= 29 km/h
>= 5 et <= 16 km/h

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2006

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Juin 2006				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	10.1	16.3	13.9	13.4	11.7	9.1 (1972)	15.5 (2003)	1944–2011
Moyenne des températures moyennes	17.4	22.1	19.5	19.7	16.9	13.9 (1972)	21.3 (1976)	1944–2011
Moyenne des températures maximales (TX)	24.7	27.9	25.1	25.9	22.2	18.8 (1972)	28.7 (1976)	1944–2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= –5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	5	8	6	19	7.8		24 (1976)	1944–2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	1	4	1	6	1.5		15 (1976)	1944–2011
Durée d'insolation :	126h56	82h07	64h34	273h37	208h34	133h47 (1997)	279h08 (1996)	1991–2011
Précipitations :								
Hauteur totale	.	12.6	10.2	22.8	48.2		154.0 (1956)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	.	1	1	2	8.0		18 (1997)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	1	.	1	1.5		6 (2007)	1945–2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	.	1	.	1	2.2			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	0.2			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	.	.	.	.	1.4			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max.>= 58 km/h	.	.	.	.	2.1		5 (1997)	1949–2011

Valeurs remarquables	Juin 2006		Pour Juin sur la période		
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	2.4	le 01	1.6	04	1975	1944–2011
Température la plus élevée du mois	33.0	le 12	36.9	30	1976	1944–2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	12.6	le 14	49.6	26	1958	1945–2011
Vitesse maximale du vent en km/h	50.4	le 9	100.8	21	1986	1981–2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide) . : donnée égale à 0
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C) ; les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; Phénomènes : jours où le phénomène a été observé au moins une fois.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971–2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

ANNEXE 2 (1/15) – SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE JUIN 2006

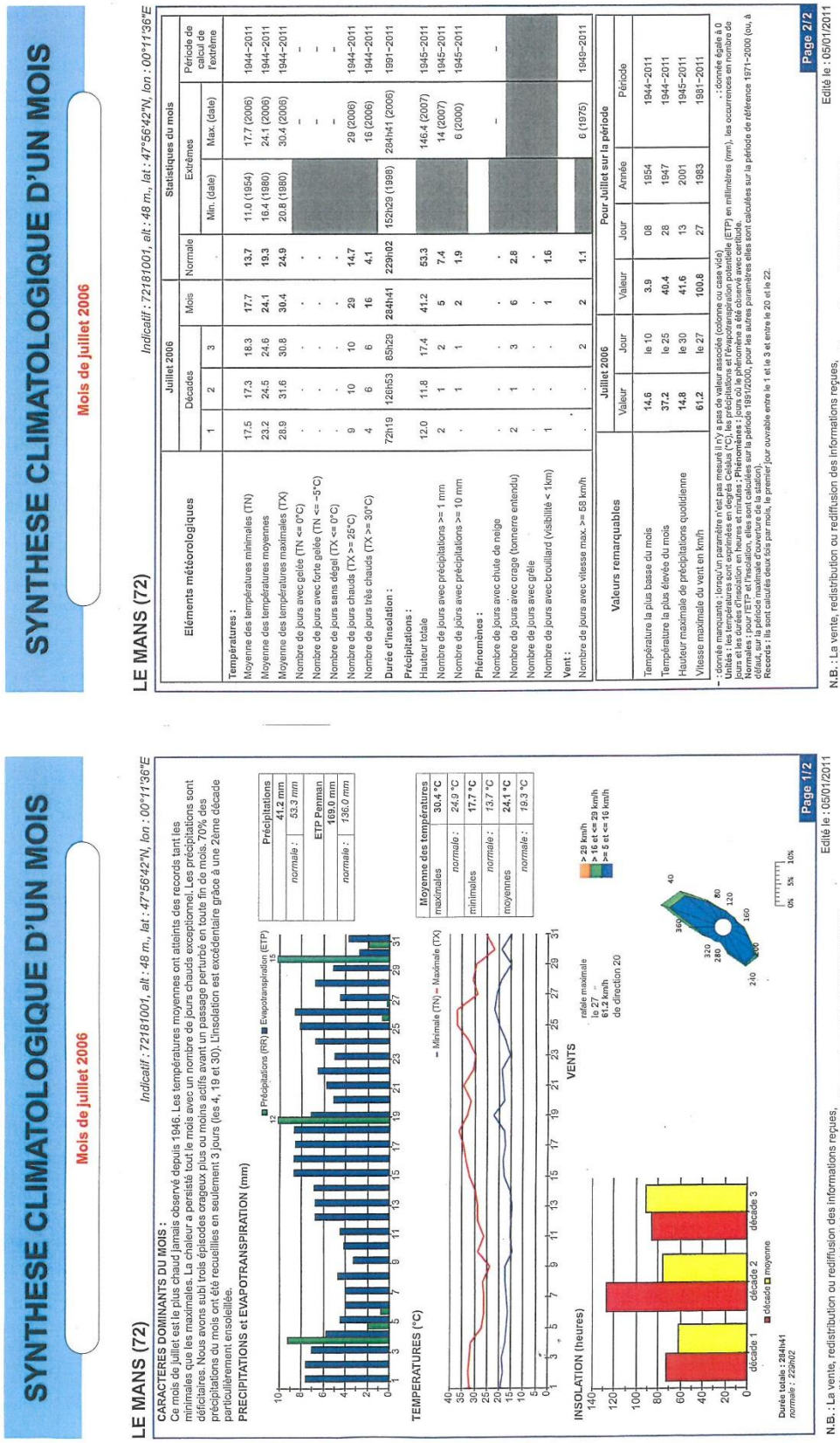

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2006

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Ce mois de juillet est le plus chaud jamais observé depuis 1946. Les températures moyennes ont atteints des records tant les minimales que les maximales. La chaleur a persisté tout le mois avec un nombre de jours chauds exceptionnel. Les précipitations sont déficitaires. Nous avons subi trois épisodes orageux plus ou moins actifs avant un passage perturbé en toute fin de mois. 70% des précipitations du mois ont été recueillies en seulement 3 jours (les 4, 19 et 30). L'insolation est excédentaire grâce à une 2ème décade particulièrement ensoleillée.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

Précipitations	
	41.2 mm
normale :	*53.3 mm*
ETP Penman	
	169.0 mm
normale :	*136.0 mm*

TEMPERATURES (°C)

Moyenne des températures	
maximales	30.4 °C
normale :	*24.9 °C*
minimales	17.7 °C
normale :	*13.7 °C*
moyennes	24.1 °C
normale :	*19.3 °C*

INSOLATION (heures)

Durée totale : 284h41
normale : 229h02

VENTS

rafale maximale le 27 à 63 km/h de direction 20

Page 1/2

Edité le : 06/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou redifusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2006

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Juillet 2006				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	17.5	17.3	18.3	17.7	13.7	11.0 (1954)	17.7 (2006)	1944–2011
Moyenne des températures moyennes	23.2	24.5	24.6	24.1	19.3	16.4 (1980)	24.1 (2006)	1944–2011
Moyenne des températures maximales (TX)	28.9	31.6	30.8	30.4	24.9	20.8 (1980)	30.4 (2006)	1944–2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= –5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	9	10	10	29	14.7		29 (2006)	1944–2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	4	6	6	16	4.1		16 (2006)	1944–2011
Durée d'insolation :	72h19	126h53	85h29	284h41	229h02	152h29 (1996)	284h41 (2006)	1991–2011
Précipitations :								
Hauteur totale	12.0	11.8	17.4	41.2	53.3		146.4 (2007)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	2	1	2	5	7.4		14 (2007)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	1	1	2	1.9		6 (2000)	1945–2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	2	1	3	6	2.8			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	1	.	.	1	1.6			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	2	2	1.1		6 (1976)	1949–2011

Valeurs remarquables	Juillet 2006		Pour Juillet sur la période		
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	14.6	le 10	3.9	08	1954	1944–2011
Température la plus élevée du mois	37.2	le 25	40.4	28	1947	1944–2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	14.8	le 30	41.6	13	2001	1945–2011
Vitesse maximale du vent en km/h	61.2	le 27	100.8	27	1983	1981–2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
Unités : les données climatologiques sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et dixièmes. Phénomènes : jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971–2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : lls sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou redifusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

ANNEXE 2 (2/15) – SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE JUILLET 2006

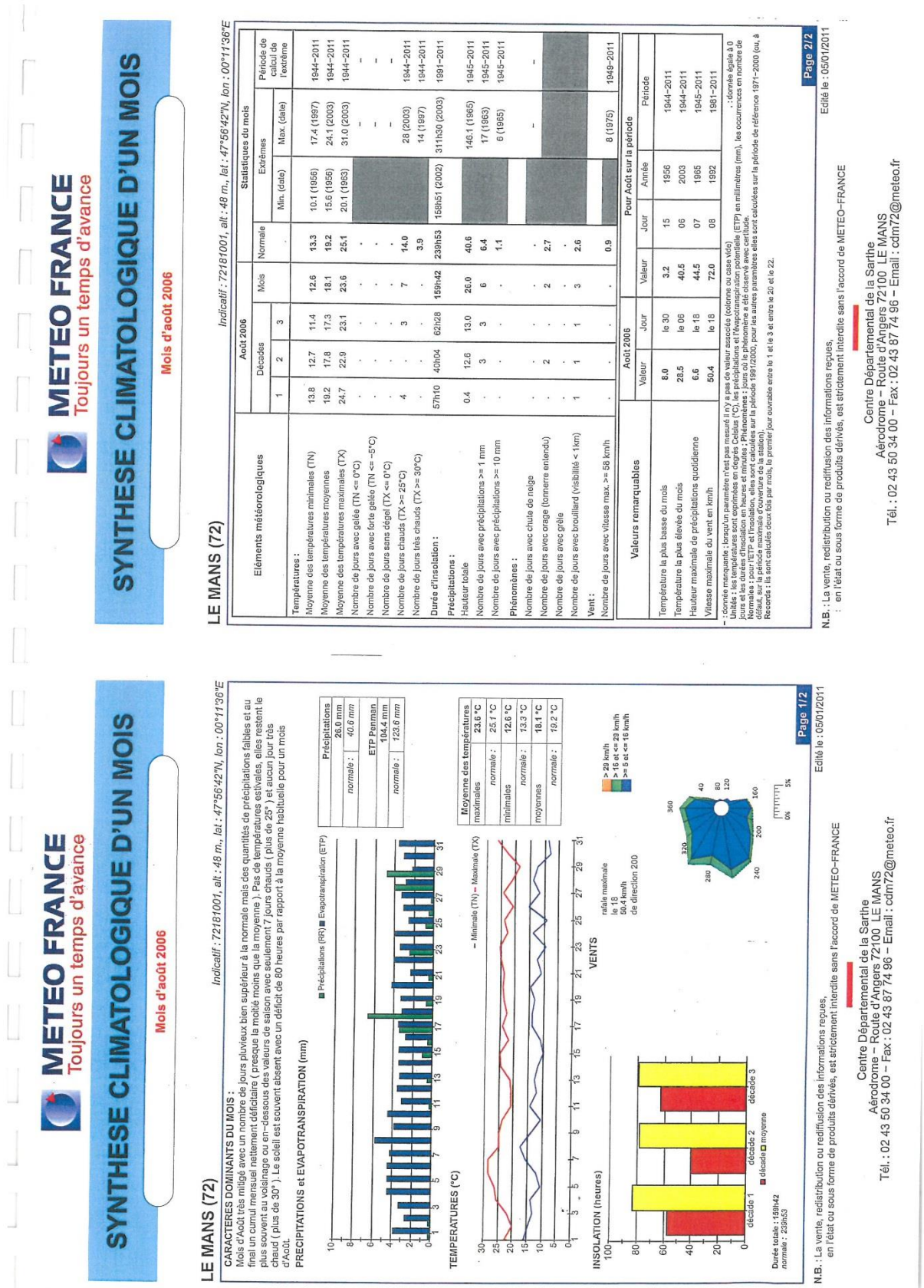

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2006

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Mois d'Août très mitigé avec un nombre de jours pluvieux bien supérieur à la normale mais des quantités de précipitations faibles et au final un cumul mensuel nettement déficitaire (presque la moitié moins que la moyenne). Pas de températures estivales, elles restent le plus souvent au voisinage ou en-dessous des valeurs de saison avec seulement 7 jours chauds (plus de 25°) et aucun jour très chaud (plus de 30°). Le soleil est souvent absent avec un déficit de 80 heures par rapport à la moyenne habituelle pour un mois d'Août.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

■ Précipitations (RR) ■ Evapotranspiration (ETP)

Précipitations	
26.0 mm	
normale :	40.6 mm

ETP Penman	
104.4 mm	
normale :	123.6 mm

TEMPERATURES (°C)

– Minimale (TN) – Maximale (TX)

Moyenne des températures	
maximales	23.6 °C
normale :	25.1 °C
minimales	12.6 °C
normale :	13.3 °C
moyennes	18.1 °C
normale :	19.2 °C

INSOLATION (heures)

Durée totale : 159h42
normale : 239h53

décade 1 décade 2 décade 3
■ décade ■ moyenne

VENTS

rafale maximale
le 18
50.4 km/h
de direction 200

> 29 km/h
> 16 et <= 29 km/h
>= 5 et <= 16 km/h

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2006

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Août 2006				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	13.8	12.7	11.4	12.6	13.3	10.1 (1956)	17.4 (1997)	1944–2011
Moyenne des températures moyennes	19.2	17.8	17.3	18.1	19.2	15.6 (1956)	24.1 (2003)	1944–2011
Moyenne des températures maximales (TX)	24.7	22.9	23.1	23.6	25.1	20.1 (1963)	31.0 (2003)	1944–2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= –5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	4	.	3	7	14.0		28 (2003)	1944–2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	.	.	.	.	3.9		14 (1997)	1944–2011
Durée d'insolation :	57h10	40h04	62h28	159h42	239h53	158h51 (2002)	311h30 (2003)	1991–2011
Précipitations :								
Hauteur totale	0.4	12.6	13.0	26.0	40.6		146.1 (1965)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	.	3	3	6	6.4		17 (1963)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	.	.	.	1.1		6 (1965)	1945–2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	.	2	.	2	2.7			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	1	1	1	3	2.6			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	.	.	0.9		8 (1975)	1949–2011

Valeurs remarquables	Août 2006		Pour Août sur la période			
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	8.0	le 30	3.2	15	1956	1944–2011
Température la plus élevée du mois	28.5	le 06	40.5	06	2003	1944–2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	6.6	le 18	44.5	07	1965	1945–2011
Vitesse maximale du vent en km/h	50.4	le 18	72.0	08	1992	1981–2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; Phénomènes : jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971–2000 (ou, à défaut, sur la période maximale disponible couverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

ANNEXE 2 (3/15) – SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE AOUT 2006

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2007

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Mois dans l'ensemble très pluvieux (2ème rang depuis 1945), à cause de fortes pluies orageuses assez fréquentes. La présence du soleil en début de mois est correcte mais la couverture nuageuse apporte ensuite un fort déficit d'ensoleillement. Malgré une fin de mois assez fraîche, les températures de la nuit sont en moyenne très douces. Durant la journée, les températures restent proches des normales saisonnières tout au long du mois.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

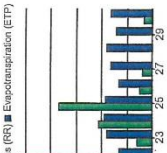

Précipitations	
	127.0 mm
normale :	*48.2 mm*
ETP Penman	
	113.6 mm
normale :	*125.8 mm*

TEMPERATURES (°C)

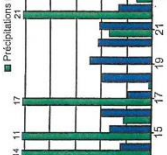

Moyenne des températures	
maximales	22.4 °C
normale :	*22.2 °C*
minimales	13.5 °C
normale :	*11.7 °C*
moyennes	18.0 °C
normale :	*16.9 °C*

INSOLATION (heures)

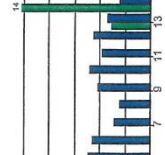

Durée totale : 149h53
normale : 208h34

VENTS

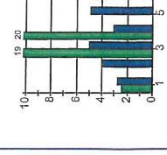

rafale maximale
le 22 à 15
59.4 km/h
de direction 270

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2007

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Juin 2007				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	13.2	14.6	12.9	13.5	11.7	9.1 (1972)	15.5 (2003)	1944–2011
Moyenne des températures moyennes	18.5	18.9	16.5	18.0	16.9	13.9 (1972)	21.3 (1976)	1944–2011
Moyenne des températures maximales (TX)	23.9	23.2	20.2	22.4	22.2	18.8 (1972)	29.7 (1976)	1944–2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= -5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	4	3	.	7	7.8		24 (1976)	1944–2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	.	.	.	.	1.5		15 (1976)	1944–2011
Durée d'insolation :	64h52	52h41	32h20	149h53	208h34	133h47 (1997)	279h08 (1996)	1991–2011
Précipitations :								
Hauteur totale	40.8	46.4	39.8	127.0	48.2		154.0 (1958)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	3	5	6	14	8.0		18 (1997)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	2	3	1	6	1.5		6 (2007)	1945–2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	2	1	2	5	2.2			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	0.2			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	1	1	.	2	1.4			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	1	1	2.1		5 (1997)	1949–2011

Valeurs remarquables	Juin 2007		Pour Juin sur la période			
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	6.4	le 01	1.6	04	1975	1944–2011
Température la plus élevée du mois	28.2	le 19	36.9	30	1976	1944–2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	21.2	le 22	49.6	26	1958	1945–2011
Vitesse maximale du vent en km/h	59.4	le 25	100.8	21	1986	1981–2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
Unités : les températures, les cumuls de précipitations et d'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; **Phénomènes :** jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971–2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

ANNEXE 2 (4/15) – SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE JUIN 2007

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2007

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Mois très arrosé (1er rang depuis 1945) avec un nombre élevé de jours pluvieux (1er rang ex aequo depuis 1945). La journée du 3 se distingue particulièrement avec ses 41 mm d'eau quotidiens. La chaleur n'est pas au rendez-vous de ce mois de juillet, notamment pour les maximales qui accusent un déficit moyen de 2 degrés. L'abondance de perturbations aboutit également à un ensoleillement médiocre.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

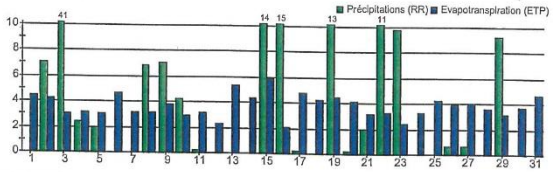

	Précipitations
	146.4 mm
normale :	*53.3 mm*

	ETP Penman
	119.4 mm
normale :	*136.0 mm*

TEMPERATURES (°C)

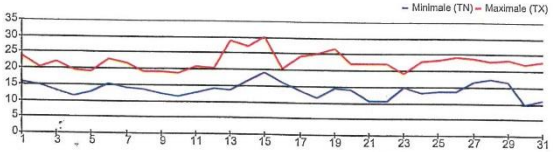

Moyenne des températures	
maximales	22.7 °C
normale :	*24.9 °C*
minimales	13.9 °C
normale :	*13.7 °C*
moyennes	18.3 °C
normale :	*19.3 °C*

INSOLATION (heures)

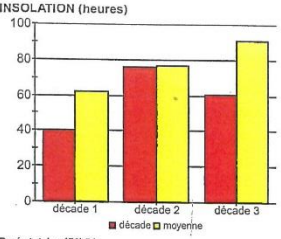

Durée totale : 176h54
normale : 229h02

VENTS

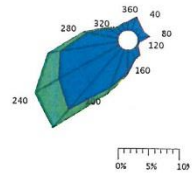

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2007

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Juillet 2007 – Décades 1	Décades 2	Décades 3	Mois	Statistiques du mois – Normale	Extrêmes – Min. (date)	Max. (date)	Période de calcul de l'extrême
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	13.5	14.6	13.5	13.9	13.7	11.0 (1954)	17.7 (2006)	1944-2011
Moyenne des températures moyennes	17.1	19.7	18.1	18.3	19.3	16.4 (1980)	24.1 (2006)	1944-2011
Moyenne des températures maximales (TX)	20.7	24.7	22.7	22.7	24.9	20.8 (1980)	30.4 (2006)	1944-2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= -5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	.	5	.	5	14.7		29 (2006)	1944-2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	.	1	.	1	4.1		16 (2006)	1944-2011
Durée d'insolation :	40h01	76h13	60h40	176h54	229h02	152h29 (1998)	284h41 (2006)	1991-2011
Précipitations :								
Hauteur totale	70.4	43.2	32.8	146.4	53.3		146.4 (2007)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	7	3	4	14	7.4		14 (2007)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	1	3	1	5	1.9		6 (2000)	1945-2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	2	3	.	5	2.8			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	.	.	1	1	1.6			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	.	.	1.1		6 (1975)	1949-2011

Valeurs remarquables	Juillet 2007 – Valeur	Jour	Pour Juillet sur la période – Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	9.9	le 30	3.9	08	1954	1944-2011
Température la plus élevée du mois	30.1	le 15	40.4	28	1947	1944-2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	41.0	le 03	41.6	13	2001	1945-2011
Vitesse maximale du vent en km/h	54.7	le 3	100.8	27	1983	1981-2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide) . : donnée égale à 0
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; **Phénomènes :** jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971-2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2007

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Ce mois se caractérise par un fort excédent de précipitations. Il est tombé un peu plus du double de la normale (10ème rang depuis 1945). Les températures moyennes ont été inférieures de 1 degré à la normale. Si les températures minimales sont conformes aux valeurs de saison, les maximales accusent un déficit de plus de 2 degrés. On observe seulement 6 jours chauds (plus de 25°) alors que la normale est de 14 jours. L'insolation est également déficitaire de 25%. Après un début de mois ensoleillé, la succession de perturbations a empêché le soleil de s'imposer durablement.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

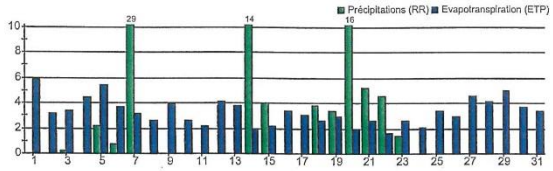

Précipitations	
	84.2 mm
normale :	*40.6 mm*

ETP Penman	
	102.9 mm
normale :	*123.6 mm*

TEMPERATURES (°C)

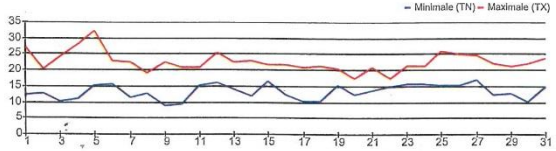

Moyenne des températures	
maximales	22.7 °C
normale :	*25.1 °C*
minimales	13.4 °C
normale :	*13.3 °C*
moyennes	18.0 °C
normale :	*19.2 °C*

INSOLATION (heures)

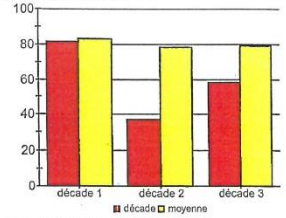

Durée totale : 176h31
normale : 239h53

VENTS

rafale maximale
le 29
50.4 km/h
de direction 30

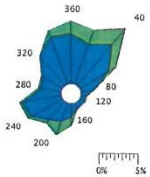

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,
en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2007

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Août 2007				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	12.1	13.5	14.4	**13.4**	**13.3**	10.1 (1956)	17.4 (1997)	1944-2011
Moyenne des températures moyennes	18.1	17.6	18.4	**18.0**	**19.2**	15.6 (1956)	24.1 (2003)	1944-2011
Moyenne des températures maximales (TX)	24.1	21.6	22.5	**22.7**	**25.1**	20.1 (1963)	31.0 (2003)	1944-2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= -5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	3	1	2	**6**	**14.0**		28 (2003)	1944-2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	1	.	.	**1**	**3.9**		14 (1997)	1944-2011
Durée d'insolation :	81h24	37h18	57h49	**176h31**	**239h53**	158h51 (2002)	311h30 (2003)	1991-2011
Précipitations :								
Hauteur totale	32.0	41.0	11.2	**84.2**	**40.6**		146.1 (1965)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	2	5	3	**10**	**6.4**		17 (1963)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	1	2	.	**3**	**1.1**		6 (1965)	1945-2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	2	.	.	**2**	**2.7**			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	1	.	1	**2**	**2.6**			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	.	.	**0.9**		8 (1975)	1949-2011

Valeurs remarquables	Août 2007		Pour Août sur la période			
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	**9.0**	le 09	**3.2**	15	1956	1944-2011
Température la plus élevée du mois	**32.5**	le 05	**40.5**	06	2003	1944-2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	**28.8**	le 07	**44.5**	07	1965	1945-2011
Vitesse maximale du vent en km/h	**50.4**	le 29	**72.0**	08	1992	1981-2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide) . : donnée égale à 0
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; **Phénomènes :** jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971-2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,
en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

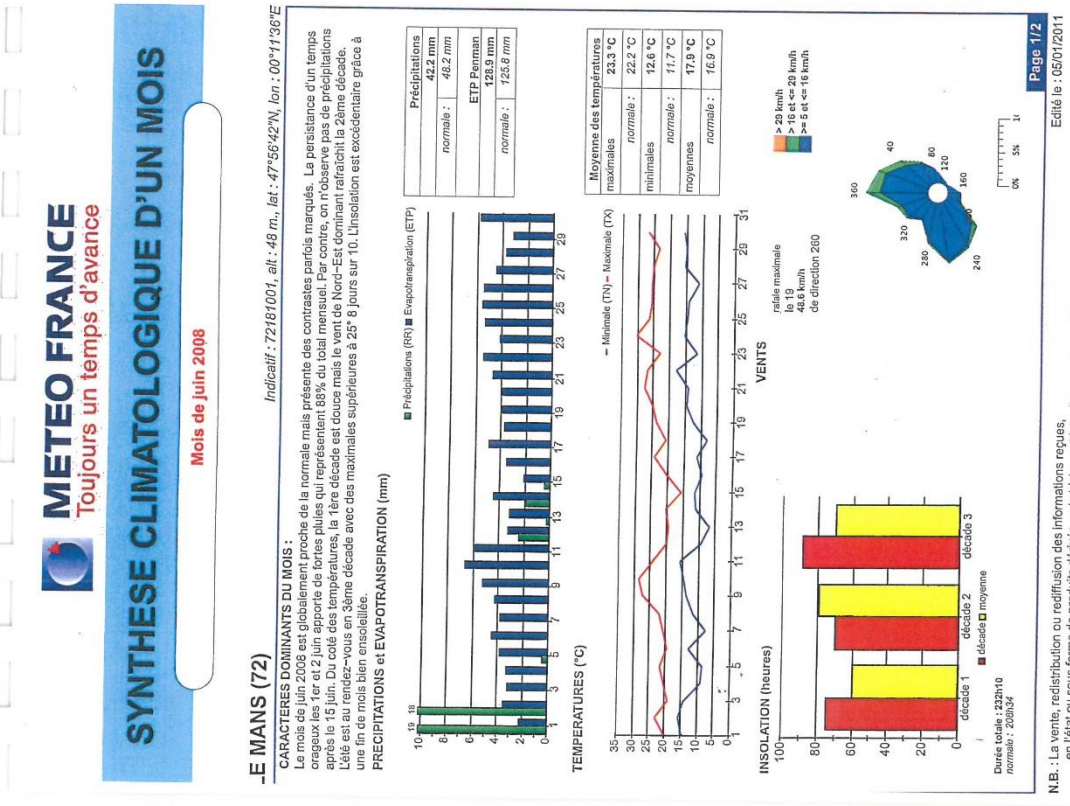

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2008

LE MANS (72) *Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E*

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Le mois de juin 2008 est globalement proche de la normale mais présente des contrastes parfois marqués. La persistance d'un temps orageux les 1er et 2 juin apporte de fortes pluies qui représentent 88% du total mensuel. Par contre, on n'observe pas de précipitations après le 15 juin. Du coté des températures, la 1ère décade est douce mais le vent de Nord–Est dominant rafraîchit la 2ème décade. L'été est au rendez-vous en 3ème décade avec des maximales supérieures à 25° 8 jours sur 10. L'insolation est excédentaire grâce à une fin de mois bien ensoleillée.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

Précipitations	
42.2 mm	
normale :	48.2 mm

ETP Penman	
128.9 mm	
normale :	125.8 mm

TEMPERATURES (°C)

Moyenne des températures	
maximales	23.3 °C
normale :	22.2 °C
minimales	12.6 °C
normale :	11.7 °C
moyennes	17.9 °C
normale :	16.9 °C

INSOLATION (heures)

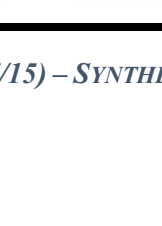

Durée totale : 232h10
normale : 208h34

VENTS

rafale maximale
le 19
48.6 km/h
de direction 200

Page 1/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO–FRANCE

Edité le : 05/01/2011

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2008

LE MANS (72) *Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E*

Eléments météorologiques	Juin 2008					Statistiques du mois		
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	12.3	11.0	14.4	12.6	11.7	9.1 (1972)	15.5 (2003)	1944–2011
Moyenne des températures moyennes	17.3	16.3	20.3	17.9	16.9	13.9 (1972)	21.3 (1976)	1944–2011
Moyenne des températures maximales (TX)	22.3	21.5	26.1	23.3	22.2	18.8 (1972)	29.7 (1976)	1944–2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= –5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	2	1	6	11	7.8	24 (1976)		1944–2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	.	.	1	1	1.5	15 (1976)		1944–2011
Durée d'insolation :	74h36	69h29	88h05	232h10	208h34	133h47 (1997)	279h08 (1996)	1991–2011
Précipitations :								
Hauteur totale	37.4	4.8	.	42.2	48.2		154.0 (1958)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	2	2	.	4	8.0		18 (1997)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	2	.	.	2	1.5		6 (2007)	1945–2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	.	.	.	.	2.2			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	0.2			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	1	1	.	2	1.4			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	.	.	2.1		5 (1997)	1949–2011

Valeurs remarquables	Juin 2008		Pour Juin sur la période		
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	6.7	le 13	1.6	04	1975	1944–2011
Température la plus élevée du mois	30.2	le 24	36.9	30	1976	1944–2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	19.2	le 01	49.6	26	1958	1945–2011
Vitesse maximale du vent en km/h	48.6	le 19	100.8	21	1986	1981–2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; **Phénomènes :** jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour les Tn, Tx et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971–2000 (ou, à défaut, sur la période maximale disponible depuis la station)
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO–FRANCE

Edité le : 05/01/2011

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

ANNEXE 2 (7/15) – SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE JUIN 2008

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2008

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Juillet 2008 est globalement proche des normales mais se divise en plusieurs périodes contrastées. En 1ère décade, les températures et l'insolation sont conformes aux normales et les perturbations apportent des précipitations qui restent sans excès. Du 11 au 24, il ne pleut pas mais les nuages sont souvent présents ce qui limite l'ensoleillement et rafraîchit l'atmosphère. La fin de mois est estivale avec le retour du soleil et de la chaleur. Ce temps chaud favorise le développement d'orages et les pluies orageuses des 28 et 31 représentent 48% du total mensuel des précipitations.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

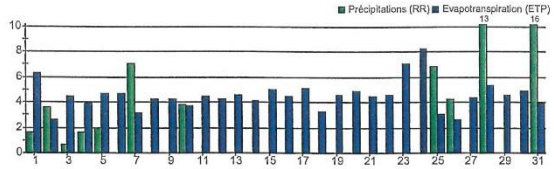

Précipitations	
	60.8 mm
normale :	*53.3 mm*
ETP Penman	
	135.9 mm
normale :	*136.0 mm*

TEMPERATURES (°C)

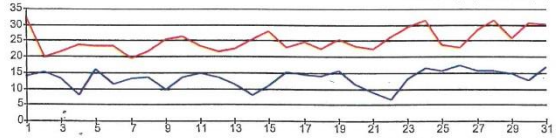

Moyenne des températures	
maximales	25.3 °C
normale :	*24.9 °C*
minimales	13.4 °C
normale :	*13.7 °C*
moyennes	19.4 °C
normale :	*19.3 °C*

INSOLATION (heures)

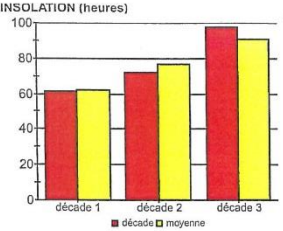

Durée totale : 231h10
normale : 229h02

VENTS

rafale maximale
le 31
78.8 km/h
de direction 220

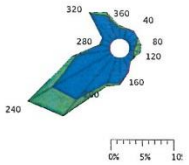

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2008

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Juillet 2008				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	12.9	13.0	14.2	13.4	13.7	11.0 (1954)	17.7 (2006)	1944-2011
Moyenne des températures moyennes	18.4	18.6	21.0	19.4	19.3	16.4 (1980)	24.1 (2006)	1944-2011
Moyenne des températures maximales (TX)	23.8	24.1	27.8	25.3	24.9	20.8 (1980)	30.4 (2006)	1944-2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= -5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	3	3	8	14	14.7		29 (2006)	1944-2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	1	.	4	5	4.1		16 (2006)	1944-2011
Durée d'insolation :	61h14	72h03	97h53	231h10	229h02	152h29 (1998)	284h41 (2006)	1991-2011
Précipitations :								
Hauteur totale	20.2	.	40.6	60.8	53.3		146.4 (2007)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	6	.	4	10	7.4		14 (2007)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	.	2	2	1.9		6 (2000)	1945-2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	.	.	2	2	2.8			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	.	.	.	.	1.6			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	2	2	1.1		6 (1975)	1949-2011

Valeurs remarquables	Juillet 2008		Pour Juillet sur la période			
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	6.8	le 22	3.9	08	1954	1944-2011
Température la plus élevée du mois	32.3	le 01	40.4	26	1947	1944-2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	16.4	le 31	41.6	13	2001	1945-2011
Vitesse maximale du vent en km/h	78.8	le 31	100.8	27	1983	1981-2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide) . : donnée égale à 0
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; **Phénomènes :** jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971-2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

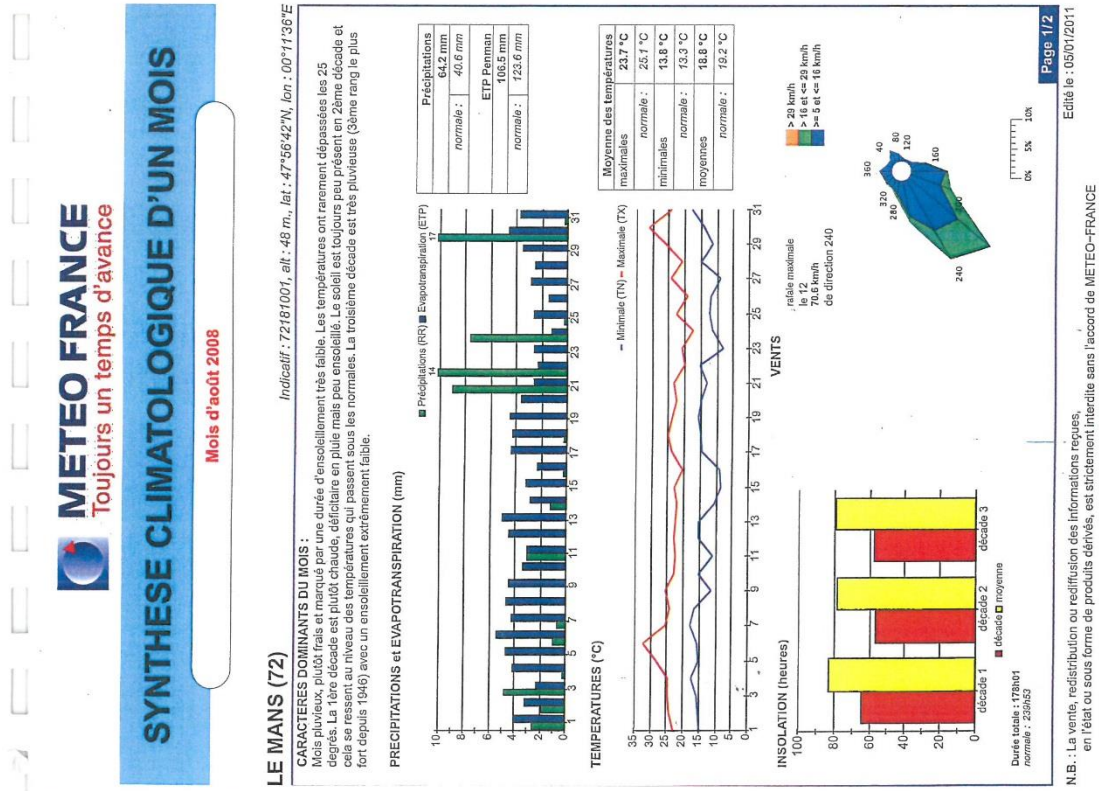

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2008

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Mois pluvieux, plutôt frais et marqué par une durée d'ensoleillement très faible. Les températures ont rarement dépassées les 25 degrés. La 1ère décade est plutôt chaude, déficitaire en pluie mais peu ensoleillé. Le soleil est toujours peu présent en 2ème décade et cela se ressent au niveau des températures qui passent sous les normales. La troisième décade est très pluvieuse (3ème rang le plus fort depuis 1946) avec un ensoleillement extrêmement faible.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

TEMPERATURES (°C)

INSOLATION (heures)

VENTS

Précipitations	
	64.2 mm
normale :	40.6 mm
ETP Penman	
	106.5 mm
normale :	123.6 mm

Moyenne des températures	
maximales	23.7 °C
normale :	25.1 °C
minimales	13.8 °C
normale :	13.3 °C
moyennes	18.8 °C
normale :	19.2 °C

Durée totale : 178h01
normale : 239h53

rafale maximale le 12 70.6 km/h de direction 240

Page 1/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Edité le : 05/01/2011

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2008

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Août 2008					Statistiques du mois		
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	15.7	13.1	12.7	13.8	13.3	10.1 (1956)	17.4 (1997)	1944–2011
Moyenne des températures moyennes	20.6	18.0	17.7	18.8	19.2	15.6 (1956)	24.1 (2003)	1944–2011
Moyenne des températures maximales (TX)	25.6	22.9	22.8	23.7	25.1	20.1 (1963)	31.0 (2003)	1944–2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= –5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	4	1	2	7	14.0		28 (2003)	1944–2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	1	.	1	2	3.9		14 (1997)	1944–2011
Durée d'insolation :	64h26	56h23	57h12	178h01	239h53	158h51 (2002)	311h30 (2003)	1991–2011
Précipitations :								
Hauteur totale	11.0	4.6	48.6	64.2	40.6		146.1 (1965)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	4	2	4	10	6.4		17 (1963)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	.	2	2	1.1		6 (1965)	1945–2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec crage (tonnerre entendu)	.	.	1	1	2.7			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	.	1	3	4	2.6			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	1	1	.	2	0.9		8 (1975)	1949–2011

Valeurs remarquables	Août 2008		Pour Août sur la période			
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	8.0	le 23	3.2	15	1956	1944–2011
Température la plus élevée du mois	32.5	le 06	40.5	06	2003	1944–2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	17.4	le 30	44.5	07	1965	1945–2011
Vitesse maximale du vent en km/h	70.6	le 12	72.0	08	1992	1981–2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide) ; : donnée égale à 0
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielles (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; Phénomènes : jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971–2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont cessés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Edité le : 05/01/2011

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

ANNEXE 2 (9/15) – SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE AOUT 2008

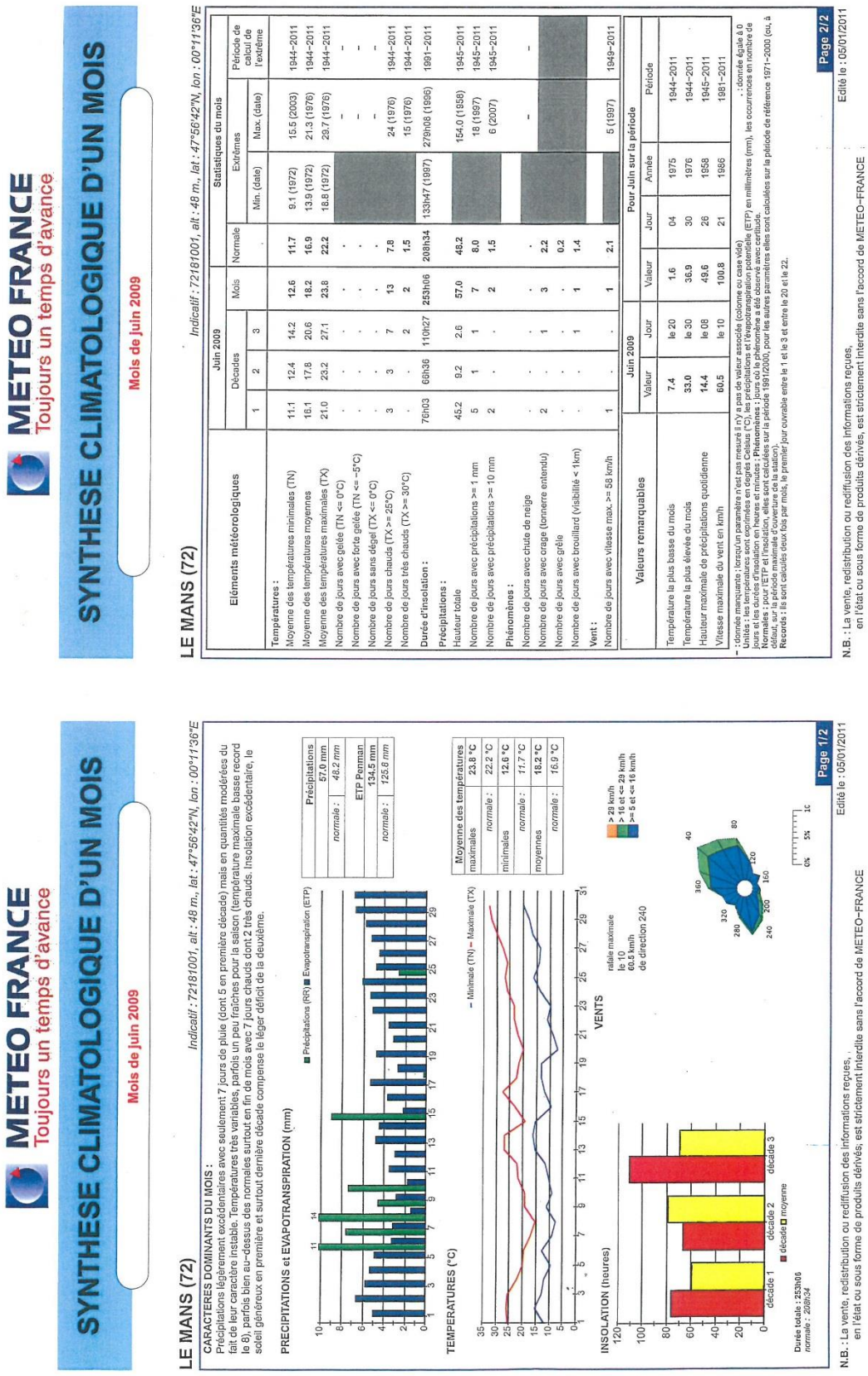

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2009

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Précipitations légèrement excédentaires avec seulement 7 jours de pluie (dont 5 en première décade) mais en quantités modérées du fait de leur caractère instable. Températures très variables, parfois un peu fraîches pour la saison (température maximale basse record le 8), parfois bien au-dessus des normales surtout en fin de mois avec 7 jours chauds dont 2 très chauds. Insolation excédentaire, le soleil généreux en première et surtout dernière décade compense le léger déficit de la deuxième.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

Précipitations (RR) / Evapotranspiration (ETP)

	Précipitations
	57.0 mm
normale :	*48.2 mm*

	ETP Penman
	134.5 mm
normale :	*125.8 mm*

TEMPERATURES (°C)

– Minimale (TN) – Maximale (TX)

Moyenne des températures	
maximales	23.8 °C
normale :	*22.2 °C*
minimales	12.6 °C
normale :	*11.7 °C*
moyennes	18.2 °C
normale :	*16.9 °C*

INSOLATION (heures)

Durée totale : 253h06
normale : 208h34

décade 1 / décade 2 / décade 3
décade / moyenne

VENTS

rafale maximale le 10 60.5 km/h de direction 240

> 29 km/h
> 16 et <= 29 km/h
>= 5 et <= 16 km/h

Page 1/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Edité le : 05/01/2011

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2009

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Juin 2009				Normale	Statistiques du mois		
	Décades			Mois		Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	11.1	12.4	14.2	12.6	11.7	9.1 (1972)	15.5 (2003)	1944–2011
Moyenne des températures moyennes	18.1	17.8	20.6	18.2	16.9	13.9 (1972)	21.3 (1976)	1944–2011
Moyenne des températures maximales (TX)	21.0	23.2	27.1	23.8	22.2	18.8 (1972)	29.7 (1976)	1944–2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= -5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	3	3	7	13	7.8		24 (1976)	1944–2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	.	.	2	2	1.5		15 (1976)	1944–2011
Durée d'insolation :	76h03	66h36	110h27	253h06	208h34	133h47 (1997)	279h06 (1996)	1991–2011
Précipitations :								
Hauteur totale	45.2	9.2	2.6	57.0	48.2		154.0 (1958)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	5	1	1	7	8.0		18 (1997)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	2	.	.	2	1.5		6 (2007)	1945–2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	2	.	1	3	2.2			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	0.2			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	.	.	1	1	1.4			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	1	.	.	1	2.1		5 (1997)	1949–2011

Valeurs remarquables	Juin 2009		Pour Juin sur la période		
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	7.4	le 20	1.6	04	1975	1944–2011
Température la plus élevée du mois	33.0	le 30	36.9	30	1976	1944–2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	14.4	le 08	49.6	26	1958	1945–2011
Vitesse maximale du vent en km/h	60.5	le 10	100.8	21	1986	1981–2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
Unités : les températures sont données en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes. Pour mille, le symbole utilisé est le point-virgule (;) ; pour la virgule, c'est le point (.)
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de références 1971–2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Edité le : 05/01/2011

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

ANNEXE 2 (10/15) – SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE JUIN 2009

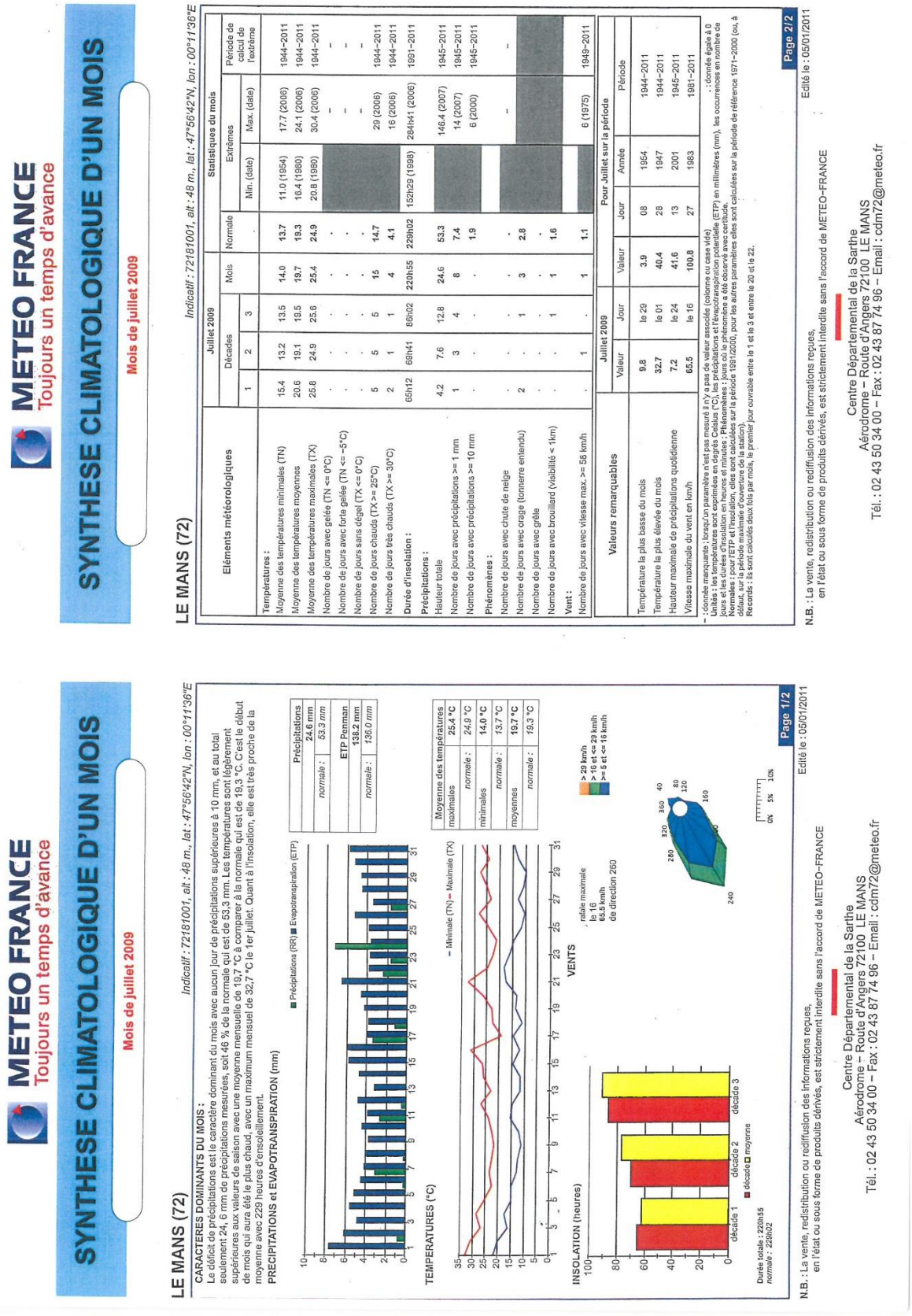

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2009

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Le déficit de précipitations est le caractère dominant du mois avec aucun jour de précipitations supérieures à 10 mm, et au total seulement 24, 6 mm de précipitations mesurées, soit 46 % de la normale qui est de 53,3 mm. Les températures sont légèrement supérieures aux valeurs de saison avec une moyenne mensuelle de 13,7 °C à comparer à la normale qui est de 19,3 °C. C'est le début de mois qui aura été le plus chaud, avec un maximum mensuel de 32,7 °C le 1er juillet. Quant à l'insolation, elle est très proche de la moyenne avec 229 heures d'ensoleillement.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

■ Précipitations (RR) ■ Evapotranspiration (ETP)

Précipitations	
	24.6 mm
normale :	*53.3 mm*

ETP Penman	
	138.2 mm
normale :	*136.0 mm*

TEMPERATURES (°C)

– Minimale (TN) – Maximale (TX)

Moyenne des températures	
maximales	25.4 °C
normale :	*24.9 °C*
minimales	14.0 °C
normale :	*13.7 °C*
moyennes	19.7 °C
normale :	*19.3 °C*

INSOLATION (heures)

décade 1 décade 2 décade 3
■ décade ■ moyenne

Durée totale : 220h55
normale : 229h02

VENTS

> 29 km/h
> 16 et <= 29 km/h
>= 5 et <= 16 km/h

rafale maximale
le 16
65.5 km/h
de direction 260

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2009

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Juillet 2009				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	15.4	13.2	13.5	14.0	13.7	11.0 (1954)	17.7 (2006)	1944–2011
Moyenne des températures moyennes	20.6	19.1	19.5	19.7	19.3	16.4 (1980)	24.1 (2006)	1944–2011
Moyenne des températures maximales (TX)	25.8	24.9	25.6	25.4	24.9	20.8 (1980)	30.4 (2006)	1944–2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= –5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	5	5	5	15	14.7		29 (2006)	1944–2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	2	1	1	4	4.1		16 (2006)	1944–2011
Durée d'insolation :	65h12	69h41	86h02	220h55	229h02	152h29 (1998)	284h41 (2006)	1991–2011
Précipitations :								
Hauteur totale	4.2	7.6	12.8	24.6	53.3		146.4 (2007)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	1	3	4	8	7.4		14 (2007)	1945–2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	.	.	.	1.9		6 (2000)	1945–2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	2	.	1	3	2.8			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	.	.	1	1	1.6			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	1	.	1	1.1		6 (1975)	1949–2011

Valeurs remarquables	Juillet 2009		Pour Juillet sur la période		
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	9.8	le 29	3.9	08	1954	1944–2011
Température la plus élevée du mois	32.7	le 01	40.4	28	1947	1944–2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	7.2	le 24	41.6	13	2001	1945–2011
Vitesse maximale du vent en km/h	65.5	le 16	100.8	27	1983	1981–2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; Phénomènes : jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour ETP et insolation, les valeurs normales sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971–2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour couvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

ANNEXE 2 (11/15) – SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE JUILLET 2009

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2009

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Le temps sec perdure sur la Sarthe. Il n'est tombé que 7,4 mm d'eau durant ce mois soit 18% d'un mois normal. Et de plus, la quasi totalité de ces précipitations s'est produite sur une seule journée, le 24. Cette sécheresse s'accompagne d'un temps chaud avec des températures bien au dessus des normales de saison. Les températures maximales ont dépassé 25° pendant 21 jours. La 2ème décade (entre le 11 et le 21) se situe au 5ème rang des plus chaudes depuis 1946. Coté insolation, après un début de mois "poussif", le soleil s'installe en force sur la Sarthe.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

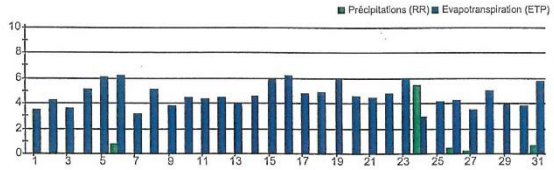

Précipitations	
	7.4 mm
normale :	*40.6 mm*
ETP Penman	
	128.7 mm
normale :	*123.6 mm*

TEMPERATURES (°C)

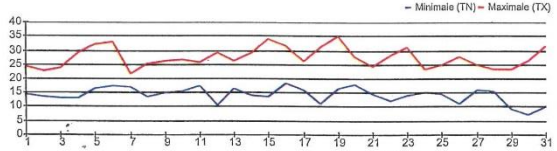

Moyenne des températures	
maximales	27.5 °C
normale :	*25.1 °C*
minimales	14.3 °C
normale :	*13.3 °C*
moyennes	20.9 °C
normale :	*19.2 °C*

INSOLATION (heures)

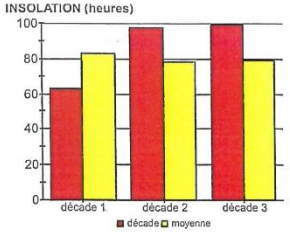

Durée totale : 259h31
normale : 239h53

VENTS

rafale maximale
le 26
42.8 km/h
de direction 220

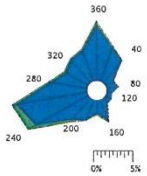

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,
en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2009

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Août 2009				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	15.0	15.4	12.7	**14.3**	**13.3**	10.1 (1956)	17.4 (1997)	1944-2011
Moyenne des températures moyennes	20.9	22.6	19.5	**20.9**	**19.2**	15.6 (1956)	24.1 (2003)	1944-2011
Moyenne des températures maximales (TX)	26.7	29.7	26.3	**27.5**	**25.1**	20.1 (1963)	31.0 (2003)	1944-2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= -5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	6	10	5	**21**	**14.0**		28 (2003)	1944-2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	2	4	2	**8**	**3.9**		14 (1997)	1944-2011
Durée d'insolation :	62h32	97h45	99h14	**259h31**	**239h53**	158h51 (2002)	311h30 (2003)	1991-2011
Précipitations :								
Hauteur totale	0.8	.	6.6	**7.4**	**40.6**		146.1 (1965)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	.	.	1	**1**	**6.4**		17 (1963)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	.	.	.	**1.1**		6 (1965)	1945-2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	.	.	1	**1**	**2.7**			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	1	1	.	**2**	**2.6**			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	.	.	**0.9**		8 (1975)	1949-2011

Valeurs remarquables	Août 2009		Pour Août sur la période			
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	**7.4**	le 30	**3.2**	15	1956	1944-2011
Température la plus élevée du mois	**35.2**	le 19	**40.5**	06	2003	1944-2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	**5.4**	le 24	**44.5**	07	1965	1945-2011
Vitesse maximale du vent en km/h	**42.8**	le 26	**72.0**	08	1992	1981-2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide) . : donnée égale à 0
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; **Phénomènes :** jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971-2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : Ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,
en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2010

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Les quantités d'eau sont excédentaires mais elles sont dûes largement aux pluies du 11 et du 28. A partir du 12, les épisodes pluvieux sont rares. Le mois est plus doux que la normale, en températures minimales et en maximales. Une période chaude commence le 24. Le seuil des 30 degrés est ensuite atteint à plusieurs reprises. L'insolation est légèrement au-dessus de la moyenne. Elle est généreuse au cours de la période chaude de fin de mois.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

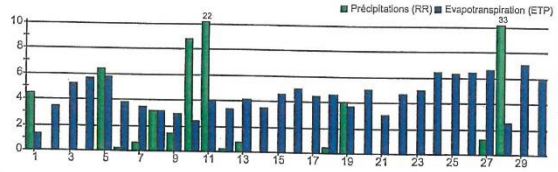

	Précipitations
	86.4 mm
normale :	*48.2 mm*
	ETP Penman
	135.8 mm
normale :	*125.8 mm*

TEMPERATURES (°C)

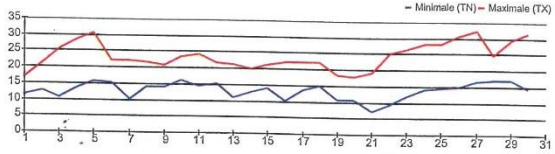

Moyenne des températures	
maximales	24.0 °C
normale :	*22.2 °C*
minimales	13.3 °C
normale :	*11.7 °C*
moyennes	18.7 °C
normale :	*16.9 °C*

INSOLATION (heures)

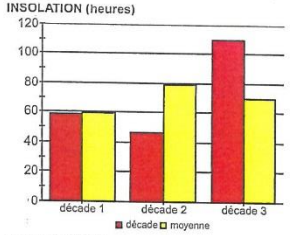

Durée totale : 214h06
normale : 208h34

VENTS

rafale maximale
le 16
56.5 km/h
de direction 20

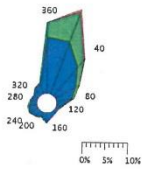

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juin 2010

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Juin 2010				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	13.4	12.8	13.7	13.3	11.7	9.1 (1972)	15.5 (2003)	1944-2011
Moyenne des températures moyennes	18.4	17.0	20.6	18.7	16.9	13.9 (1972)	21.3 (1976)	1944-2011
Moyenne des températures maximales (TX)	23.4	21.2	27.6	24.0	22.2	18.8 (1972)	29.7 (1976)	1944-2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= -5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	3	.	8	11	7.8		24 (1976)	1944-2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	1	.	3	4	1.5		15 (1976)	1944-2011
Durée d'insolation :	58h11	46h15	109h40	214h06	208h34	133h47 (1997)	279h08 (1996)	1991-2011
Précipitations :								
Hauteur totale	25.0	27.4	34.0	86.4	48.2		154.0 (1958)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	5	2	2	9	8.0		18 (1997)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	1	1	2	1.5		6 (2007)	1945-2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	2	.	1	3	2.2			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	0.2			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	.	.	.	.	1.4			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	.	.	2.1		5 (1997)	1949-2011

Valeurs remarquables	Juin 2010		Pour Juin sur la période			
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	7.2	le 21	1.6	04	1975	1944-2011
Température la plus élevée du mois	32.4	le 27	36.9	30	1976	1944-2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	32.8	le 28	49.6	26	1958	1945-2011
Vitesse maximale du vent en km/h	56.5	le 16	100.8	21	1986	1981-2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide) . : donnée égale à 0
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; **Phénomènes :** jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971-2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2010

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Juillet 2010 est un mois très sec, chaud et bien ensoleillé. Avec seulement 6,6 mm, ce mois de juillet est le plus sec depuis 1945. Le déficit pluviométrique atteint 88% ! Si les températures minimales se situent 1°4 au-dessus des normales, l'excédent atteint 2°9 pour les maximales. La 1ère décade a été particulièrement chaude (2ème rang depuis 1945) et on a observé 25 jours chauds (plus de 25°) pour une normale de 15 jours. Le soleil n'est pas en reste avec un excédent de 18% de l'insolation mensuelle. Les vents dominants sont orientés au Sud-Ouest.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

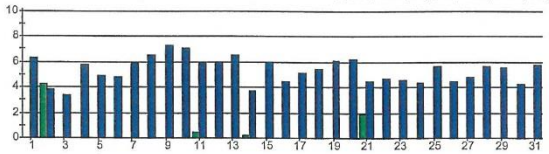

Précipitations	
	6.6 mm
normale :	53.3 mm
ETP Penman	
	157.2 mm
normale :	136.0 mm

TEMPERATURES (°C)

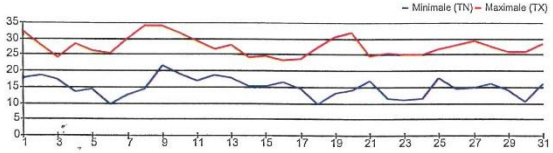

Moyenne des températures	
maximales	27.8 °C
normale :	24.9 °C
minimales	15.1 °C
normale :	13.7 °C
moyennes	21.4 °C
normale :	19.3 °C

INSOLATION (heures)

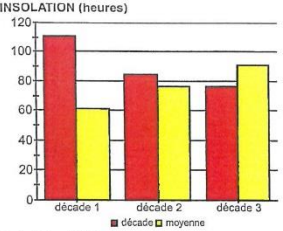

Durée totale : 271h23
normale : 229h02

VENTS

rafale maximale
le 14
55.1 km/h
de direction 250

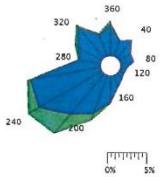

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,
en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois de juillet 2010

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Juillet 2010				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	16.0	15.2	14.1	**15.1**	**13.7**	11.0 (1954)	17.7 (2006)	1944-2011
Moyenne des températures moyennes	22.8	21.2	20.4	**21.4**	**19.3**	16.4 (1980)	24.1 (2006)	1944-2011
Moyenne des températures maximales (TX)	29.6	27.1	26.7	**27.8**	**24.9**	20.8 (1980)	30.4 (2006)	1944-2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= -5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	9	6	10	**25**	**14.7**		29 (2006)	1944-2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	5	2	.	**7**	**4.1**		16 (2006)	1944-2011
Durée d'insolation :	110h23	84h57	76h03	**271h23**	**229h02**	152h29 (1998)	284h41 (2006)	1991-2011
Précipitations :								
Hauteur totale	4.2	0.6	1.8	**6.6**	**53.3**		146.4 (2007)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	1	.	1	**2**	**7.4**		14 (2007)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	.	.	.	**1.9**		6 (2000)	1945-2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	1	.	.	**1**	**2.8**			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	.	.	.	.	**1.6**			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	.	.	**1.1**		6 (1975)	1949-2011

Valeurs remarquables	Juillet 2010		Pour Juillet sur la période			
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	**9.9**	le 18	**3.9**	08	1954	1944-2011
Température la plus élevée du mois	**34.2**	le 09	**40.4**	28	1947	1944-2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	**4.2**	le 02	**41.6**	13	2001	1945-2011
Vitesse maximale du vent en km/h	**55.1**	le 14	**100.8**	27	1983	1981-2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide) . : donnée égale à 0
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; **Phénomènes :** jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971-2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,
en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2010

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

CARACTERES DOMINANTS DU MOIS :
Précipitations déficitaires. Jusqu'au 17 il pleut souvent mais peu. Après une accalmie, le temps perturbé reprend le 23 avec des quantités plus marquées puis à partir du 28 un temps sec se met en place. Températures minimales proches des normales, maximales un peu en-dessous surtout en milieu de mois. Insolation nettement déficitaire avec peu de journées ensoleillées et un manque s'élevant à presque 63 heures.

PRECIPITATIONS et EVAPOTRANSPIRATION (mm)

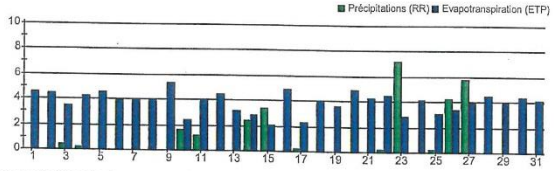

	Précipitations
	27.0 mm
normale :	*40.6 mm*
	ETP Penman
	114.6 mm
normale :	*123.6 mm*

TEMPERATURES (°C)

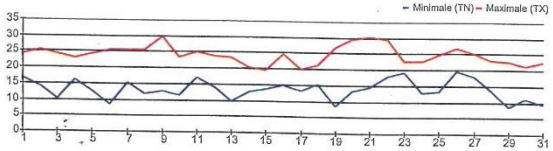

Moyenne des températures	
maximales	24.5 °C
normale :	*25.1 °C*
minimales	13.6 °C
normale :	*13.3 °C*
moyennes	19.0 °C
normale :	*19.2 °C*

INSOLATION (heures)

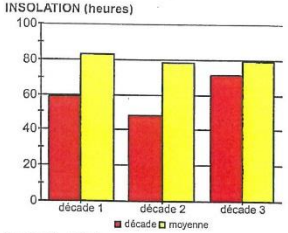

Durée totale : 177h24
normale : 239h53

VENTS

rafale maximale
le 29
45.7 km/h
de direction 270

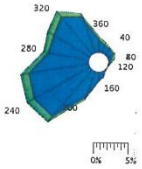

Page 1/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SYNTHESE CLIMATOLOGIQUE D'UN MOIS

Mois d'août 2010

LE MANS (72)

Indicatif : 72181001, alt : 48 m., lat : 47°56'42"N, lon : 00°11'36"E

Eléments météorologiques	Août 2010				Statistiques du mois			
	Décades			Mois	Normale	Extrêmes		Période de calcul de l'extrême
	1	2	3			Min. (date)	Max. (date)	
Températures :								
Moyenne des températures minimales (TN)	13.0	13.3	14.3	13.6	13.3	10.1 (1956)	17.4 (1997)	1944-2011
Moyenne des températures moyennes	19.1	18.4	19.6	19.0	19.2	15.6 (1956)	24.1 (2003)	1944-2011
Moyenne des températures maximales (TX)	25.2	23.5	24.8	24.5	25.1	20.1 (1963)	31.0 (2003)	1944-2011
Nombre de jours avec gelée (TN <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec forte gelée (TN <= -5°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours sans dégel (TX <= 0°C)	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours chauds (TX >= 25°C)	5	3	4	12	14.0		28 (2003)	1944-2011
Nombre de jours très chauds (TX >= 30°C)	.	.	1	1	3.9		14 (1997)	1944-2011
Durée d'insolation :	58h43	47h41	71h00	177h24	239h53	158h51 (2002)	311h30 (2003)	1991-2011
Précipitations :								
Hauteur totale	2.2	7.2	17.6	27.0	40.6		146.1 (1965)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 1 mm	1	3	3	7	6.4		17 (1963)	1945-2011
Nombre de jours avec précipitations >= 10 mm	.	.	.	.	1.1		6 (1965)	1945-2011
Phénomènes :								
Nombre de jours avec chute de neige	.	.	.	.	.		–	–
Nombre de jours avec orage (tonnerre entendu)	.	.	.	.	2.7			
Nombre de jours avec grêle	.	.	.	.	.			
Nombre de jours avec brouillard (visibilité < 1km)	.	1	1	2	2.6			
Vent :								
Nombre de jours avec vitesse max. >= 58 km/h	.	.	.	.	0.9		8 (1975)	1949-2011

Valeurs remarquables	Août 2010		Pour Août sur la période			
	Valeur	Jour	Valeur	Jour	Année	Période
Température la plus basse du mois	8.5	le 19	3.2	15	1956	1944-2011
Température la plus élevée du mois	30.3	le 21	40.5	06	2003	1944-2011
Hauteur maximale de précipitations quotidienne	7.2	le 23	44.5	07	1965	1945-2011
Vitesse maximale du vent en km/h	45.7	le 29	72.0	08	1992	1981-2011

– : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide) . : donnée égale à 0
Unités : les températures sont exprimées en degrés Celsius (°C), les précipitations et l'évapotranspiration potentielle (ETP) en millimètres (mm), les occurrences en nombre de jours et les durées d'insolation en heures et minutes ; **Phénomènes :** jours où le phénomène a été observé avec certitude.
Normales : pour l'ETP et l'insolation, elles sont calculées sur la période 1991/2000, pour les autres paramètres elles sont calculées sur la période de référence 1971-2000 (ou, à défaut, sur la période maximale d'ouverture de la station).
Records : ils sont calculés deux fois par mois, le premier jour ouvrable entre le 1 et le 3 et entre le 20 et le 22.

Page 2/2

Edité le : 05/01/2011

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Centre Départemental de la Sarthe
Aérodrome – Route d'Angers 72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 34 00 – Fax : 02 43 87 74 96 – Email : cdm72@meteo.fr

Arnage	8-juil	22-juil	28-juil	28-juil	29-juil
	La Gémerie	La Gémerie	La Gémerie	La Gémerie Zone d'accumulation	La Gémerie
Chlorophylle a (µg/l)	**27,3**	**49,8**	**9**	-	
Fluorescence Phycocyanine (µg/l)	**33**	**80**	**76**	-	-
Microcystines (µg/l LR)	-	-	<0,2	<0,2	<0,2
Microcystines (µg/l equiv. LR)	-	-	<0,2	<0,2	<0,2
Nbre de cyanobactéries par ml	18 934	51 813	119 404	1 064 381	16 954
Autres algues par ml	2 055	1 800	0	0	0
Nbre total de cellules par ml	20 989	53 613	119 404	1 064 381	16 954
Répartition en %					
CHLOROPHYCEES	5,3	2,0	0,0	0,0	0,0
ZYGOPHYCEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DIATOMOPHYCEES	1,0	0,4	0,0	0,0	0,0
CHRYSOPHYCEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DINOPHYCEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRYPTOPHYCEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
XANTOPHYCEES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EUGLENOPHYCEES	3,6	0,9	0,0	0,0	0,0
CYANOBACTERIES	90,2	96,6	100,0	100,0	100,0
total en %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nbre de cellules/ml					
CYANOBACTERIES					
Anabaena circinalis	1 493				
Anabaena crassa	600				
Anabaena flos aquae					
Anabaena heterospora					
Anabaena mendotae					
Anabaena planctonica					
Anabaena sp.					
Anabaena spiroides		2 000			84
Anabaena viguieri	9 244	34 286	2 096	107 429	4 251
Aphanizomenon aphanizomenoides					
Aphanizomenon flos aquae					
Aphanizomenon gracile					
Aphanizomenon issatschenkoi					
Aphanizomenon sp.					
Aphanocapsa sp.	1 334	1 000			295
Aphanothece sp.					632
Chroococcus sp.		13			21
Coelomoron sp.	2 276	8 533			1 482
Lemmermaniella sp.					
Limnothrix redekei					
Lyngbya sp.					
Merismopedia sp.					
Microcystis aeruginosa					211

ANNEXE 3 (1/4) - RESULTATS PRELEVEMENTS 28-07-2008

Microcystis botrys					
Microcystis flos aquae					421
Microcystis sp.					
Microcystis viridis					
Microcystis wesenbergii					
Oscillatoria limosa					
Oscillatoria princeps					
Oscillatoria sp.					
Phormidium sp.					
Planktolyngbia sp.					
Planktothrix agardhii					
Planktothrix sp.					
Pseudanabaena catenata					
Pseudanabaena limnetica					
Pseudanabaena sp.					
Radiocystis sp.					
Snowella sp.					
Spirulina sp.					
Synechococcus sp.					
Woronichinia sp.	3 987	5 981	1 308	956 952	7 578
Autres cyanobactéries picoplanctoniques			116 000	>1000000	1 979
Autres					
CHLOROPHYCEES					
Actinastrum sp.					
Ankistrodesmus falcatus					
Ankyra sp.					
Botryococcus braunii					
Chlamydomonas sp.	+				
Chlorella sp.					
Chlorococcum sp.		280			
Closteriopsis sp.					
Coelastrum sp.	+				
Crucigenia sp.					
Crucigeniella sp.	+	+			
Dictyosphaerium sp.					
Eudorina sp.					
Franceia sp.					
Gonium sp.					
Kirchneriella sp.					
Lagerhermia sp.					
Micractinium sp.					
Micractinium bornhemiense					
Monoraphidium sp.	+				
Oedogonium sp.					
Oocystis sp.	+	+			
Pandorina sp.					
Pediastrum sp.					
Quadrigula sp.					
Radiococcus sp.					
Scenedesmus sp.	427	560			
Schroedaria sp.		+			
Selenastrum sp.					

ANNEXE 3 (2/4) - RESULTATS PRELEVEMENTS 28-07-2008

Sphaerocystis sp.	360				
Tetraedron sp.	80				
Tetrastrum sp.					
Treubaria sp.					
Volvox sp.					
Autres	240	240			
ZYGOPHYCEES					
Closterium sp.					
Cosmarium sp.					
Spirogyra sp.					
Staurastrum sp.					
Staurodesmus sp.					
Autres					
DIATOMEES					
Aulacoseira granulata					
Aulacoseira sp.					
Cyclotella sp.	40				
Gyrosigma sp.					
Melosira varians					
Pseudostephanodiscus sp.	160	100			
Stephanodiscus sp.					
Centriques autres					
Achnanthes sp.					
Amphora sp.					
Asterionella sp.		33			
Bacillaria sp.					
Cocconeis sp.					
Craticula sp.					
Cymbella sp.					
Diatoma sp.		107			
Eunotia sp.					
Fragilaria sp.					
Gomphoneis sp.					
Gomphonema sp.					
Meridion circulare					
Navicula sp.		+			
Nitzschia sp.					
Pinnularia sp.					
Pleurosigma sp.					
Surirella sp.					
Tabellaria sp.					
Pennées autres					
CHRYSOPHYCEES					
Dinobryon sp.					
Kephyrion sp.					
Mallomonas sp.	+				
Synura sp.					
Uroglena sp.					
Autres					
XANTOPHYCEES					
Goniochloris sp.					
Pseudostaurastrum sp.					

ANNEXE 3 (3/4) - RESULTATS PRELEVEMENTS 28-07-2008

Tribonema sp.					
Autres					
DINOPHYCEES					
Ceratium sp.					
Gymnodinium sp.					
Peridinium sp.					
Autres					
CRYPTOPHYCEES					
Cryptomonas sp.					
Autres					
EUGLENOPHYCEES					
Euglena sp.	11				
Phacus sp.	4				
Strombomonas sp.					
Trachelomonas sp.	733	480			
Autres					
Conditions					
Température de l'eau					
Température de l'air					
Heure de prélèvement					
Météo					
PH					
Oxygène (mg/l)					
Disque de Secchi (cm)					
Activités (B,N,P)					
Affichage résultats (O,N)					
Efflorescence					
Remarques					

ANNEXE 3 (4/4) - RESULTATS PRELEVEMENTS 28-07-2008

SARTHE
LE MANS SUD OUEST
ARNAGE

2002/29
BC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Nous, Maire de la commune

Objet :
Réglementation Plan d'Eau de la Gèmerie et Abords

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2211-1 et suivants ;
- Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L 25-2 et L 25-3 ;
- Vu l'article R 610.5 du Code Pénal ;
- Vu le décret n° 62-13 du 8 janvier 1962 relatif au matériel de signalisation utilisé sur les plages et lieux de baignade ;
- Vu l'arrêté ministériel du 20 mai 1975, modifié par l'arrêté du 17 septembre 1981 relatif à la sécurité dans les établissements et centres hébergeant des mineurs ;
- Vu le décret n° 77-1177 du 20 octobre 1977, modifié par le décret n° 91-365 du 15 avril 1991, relatif à la surveillance et à l'enseignement des activités de natation ;
- Vu le décret n° 81-324 du 7 avril 1981 fixant les normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et aux baignades aménagées ;
- Vu l'arrêté du 7 avril 1981 relatif aux dispositions administratives applicables aux piscines et aux baignades aménagées ;
- Vu la circulaire interministérielle du 9 mai 1983 (J.O. du 13 août 1983) ;
- Vu la loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 concernant notamment la circulation et le stationnement des véhicules sur les plages dépendant du domaine public ou privé des personnes publiques ;
- Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur n° 86-204 du 19 juin 1986 relative à la surveillance des plages et lieux de baignade d'accès non payant ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 90-2237 du 24 juillet 1990 portant mesures d'hygiène applicables dans les piscines et baignades du département de la Sarthe ;
- Vu l'arrêté interministériel du 26 juin 1991 relatif à la surveillance des activités aquatiques, baignades ou de natation ;
- Vu le décret n° 91-980 du 20 septembre 1991 modifiant le décret n° 81-324 du 7 avril 1981 fixant les normes d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et aux baignades aménagées ;
- Vu l'arrêté du 29 novembre 1991 pris pour l'application du décret n° 91-980 du 20 septembre 1991 modifiant le décret n° 81-324 du 7 avril 1981 fixant les règles d'hygiène et de sécurité applicables aux piscines et aux baignades aménagées ;
- Vu la convention de mise à disposition par la C.U.M. à la Ville d'Arnage de l'ensemble immobilier de la Gèmerie en date du 2 novembre 1982 ;
- Vu la convention de rétrocession de la gestion du Plan d'Eau et de ses abords à l'Association de Gestion et d'Animation du Plan d'Eau de la Gèmerie en date du 11 juin 1990 ;
- Vu le protocole d'accord établi le 27 avril 1993 avec l'Association de Gestion et d'Animation du Plan d'Eau de la Gèmerie et l'Association des Pêcheurs du Mans pour la pratique de la pêche sur le Plan d'Eau de la Gèmerie ;
- Vu l'arrêté municipal n° 1993/65 en date du 13 avril 1993 portant réglementation de la circulation sur le chemin de halage et au pourtour du Plan d'Eau de la Gèmerie ;
- Considérant la nécessité de réglementer les conditions de fonctionnement du Plan d'Eau et ses abords ainsi que la baignade ;

.../...

ANNEXE 4 (1/5) - REGLEMENT GEMERIE

ARRÊTONS

Article 1er - Accès :

Le Plan d'Eau de la Gèmerie et ses abords est accessible gratuitement à tous, sans obligation d'adhérer à quelle que structure que ce soit.

Article 2 - Circulation :

La circulation est réglementée par arrêté n° 1993/65 en date du 13 avril 1993. Celui-ci prévoit entre autre une interdiction à tous les véhicules et engins à moteur ainsi qu'aux cavaliers et attelages, en quelque endroit des abords du Plan d'Eau.

Article 3 - Stationnement véhicules :

Les usagers sont tenus de respecter les places de stationnement prévues à cet effet.

Article 4 - Vocation :

Le Plan d'Eau de la Gèmerie a vocation à accueillir des activités nautiques non motorisées (sauf bateau de sécurité), des activités aquatiques, des activités de pêche et en période estivale, une activité baignade surveillée.

Chaque activité est autorisée dans un périmètre défini au plan annexé, et fait l'objet d'une réglementation définie aux articles ci-après :

Article 5 : Activités nautiques non motorisées (sauf bateau de sécurité)
Article 6 : Activités aquatiques
Article 7 : Activités de pêche
Article 8 : Activité Baignade

Article 5 - Activités nautiques non motorisées (sauf bateau de sécurité) **:**

a) Type de navigation :

Est autorisée, la navigation : des engins à voile, des canoës, des kayaks.

Est interdite, la navigation : des bateaux à moteur (sauf le bateau de sécurité), des barques

b) Responsabilité - Assurance :

Chaque occupant d'engin navigue sous sa propre responsabilité et est tenu de contracter une assurance Responsabilité Civile obligatoire.

c) Périodes de navigation interdites :

Lors de manifestations organisées par les clubs, la navigation "individuelle" y est interdite. Ces manifestations font l'objet d'un affichage à l'entrée du Plan d'Eau.

d) Mise à l'eau des embarcations :

Elle se fait obligatoirement dans la zone prévue à cet effet et figurant au plan annexé. A l'issue des manœuvres, les véhicules doivent stationner aux emplacements prévus à cet effet.

e) Droits d'accès :

L'accès à ces activités est gratuit.

f) Accès et stockage des engins de navigation et remorques :

Des locaux, un parc et des râteliers destinés au stockage des engins de navigation et remorques sont implantés sur la base et sont gérés par l'A.G.A.G.. Leurs accès et utilisation sont possibles sous réserve d'adhérer à l'une des associations adhérentes de l'A.G.A.G.. Aucun stationnement d'engins de navigation et de remorque en dehors de ces équipements (hors bateau de sécurité) ne sera toléré.

ANNEXE 4 (2/5) - REGLEMENT GEMERIE

Article 6 - Activités aquatiques :

Sont autorisées, dans le cadre de groupes constitués, les activités de plongée sous-marine, de nage avec palmes. La pratique individuelle de ces activités est interdite.

Article 7 - Activités de pêche :

a) Situation :

La pratique de la pêche est autorisée uniquement sur les rives du Plan d'Eau délimitées au plan annexé et exclusivement du bord à pieds secs.

b) Réglementation :

Les pêcheurs sont soumis à la réglementation générale de la pêche en rivière. Ils doivent être munis d'une carte de pêche.

c) Modes de pêche :

Sont interdits :

- la pêche au lancer du 1er février au 30 octobre ;
- la pêche au fond avec lancer à plus de 15 mètres ;
- la pêche aux engins ;
- la pêche en bateau ;
- la pêche avec un nombre de cannes par pêcheur supérieur à 2.

d) Droits d'accès :

L'accès à cette activité est gratuit.

e) Période d'interdiction :

L'activité est interdite lors de régates ou compétitions.

f) Stationnement des véhicules :

Les pêcheurs sont tenus de faire stationner leurs véhicules aux endroits prévus à cet effet.

Article 8 - Activité baignade :

a) Situation / période :

L'été de 14 h 00 à 19 h 00, il est aménagé une zone de baignade surveillée dont le périmètre est délimité par des bouées flottantes, et figurant au plan annexé. La période de surveillance est fixée chaque année par un arrêté particulier.

En dehors de cette zone et de cette période, la baignade est interdite.

b) Droits d'accès :

L'accès à la baignade est gratuit.

c) Personnel de surveillance :

* Cette surveillance est assurée par deux agents titulaires du B.N.S.S.A. (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).
* Dans la zone surveillée aussi bien que sur l'ensemble de la plage, les baigneurs et autres usagers sont tenus de se conformer aux injonctions des agents titulaires du B.N.S.S.A..

d) Respect des prescriptions par les pavillons hissés aux mâts :

Dans la zone délimitée, les baigneurs et usagers doivent respecter les prescriptions données par les pavillons hissés au mât de signalisation dressé sur la plage et dont la signification est la suivante :

Drapeau vert : baignade surveillée dans la zone définie à l'article 1er, absence de danger particulier

ANNEXE 4 (3/5) - REGLEMENT GEMERIE

Drapeau rouge : interdiction de se baigner

Dans la zone délimitée, l'absence de drapeau signifie que la baignade n'est pas surveillée et que le public se baigne à ses risques et périls.

e) Fréquentation par les groupes :

Les directeurs de colonie de vacances, centre de loisirs ou groupes d'enfants *sont tenus à leur arrivée de se présenter à l'agent titulaire du B.N.S.S.A., responsable de la sécurité de la zone de baignade, et de se conformer à ses injonctions.*

f) Tenue :

Une tenue correcte est de rigueur.

◊ L'accès aux bains est interdit aux personnes en état de malpropreté évident, ou portant des signes caractéristiques de maladies contagieuses, ou présentant une affection de l'épiderme, ou se présentant en état d'ébriété.

◊ L'utilisation des postes de radio est admise ; toutefois, il est demandé d'en faire un usage très discret.

◊ Pour le bien-être de tous, les papiers et autres résidus seront jetés dans les poubelles installées à cet effet.

g) Équipements publics et de sécurité :

A proximité de la baignade :

- un bloc sanitaires avec douche et WC est à disposition des usagers. Ces lieux doivent être laissés propres.
  La responsabilité de la Commune ou de l'A.G.A.G. ne peut être engagée en cas de pertes, vols ou détériorations d'objets appartenant aux usagers.
- un poste de secours équipé est implanté à proximité de la plage.
- L'alerte des secours publics peut être donnée à partir du poste de secours.

h) Stationnement des véhicules :

Les usagers sont tenus de faire stationner leurs véhicules aux endroits prévus à cet effet.

i) Bains :

◊ Les nageurs ne sont autorisés à se baigner qu'en état de propreté, les bains n'étant pas des lieux de toilette.

◊ Les baigneurs qui n'ont pas une connaissance suffisante de la natation ne pourront pas fréquenter le grand bain et devront se limiter au petit bain.

◊ Il est absolument interdit de pousser ou de lancer d'autres nageurs même réputés bons nageurs.

◊ Il est interdit de courir sur la plage ainsi que de lancer du sable.

◊ Il est interdit de se baigner en dehors des limites des bains.

◊ Il est interdit de circuler avec des engins motorisés ou non sur la plage.

j) Jeux :

◊ Seuls les jeux de balles ou ballons à la main, sont autorisés. Ils pourront être interdits en période d'affluence.

◊ L'utilisation d'engins flottants tels que matelas pneumatiques ou autres engins gonflables sont interdits en dehors de la zone de baignade surveillée.

Article 9 - Abords - Aires de Jeux aménagées :

Une aire multi-sports et une aire de skate-park sont mises à disposition des usagers sous leur propre responsabilité.

L'aire de skate-park est réservée à la pratique exclusive du roller et skate-board. Toute autre activité y est formellement interdite.

- ☞ par mesure de sécurité pour les pratiquants, la présence de deux personnes est nécessaire sur le skate-park.
- ☞ la pratique individuelle du roller et skate-park est interdite lors d'activités encadrées.

Un panneau rappelant les dispositions réglementaires est implanté sur le site ainsi que l'affichage des périodes d'activités encadrées."

Article 10 - Animaux :

Autour du plan d'eau, les animaux doivent être tenus en laisse. Leur présence est interdite sur la plage et dans le plan d'eau.

Article 11 -: Feux et utilisation de matériel de combustion

Il est interdit de faire du feu et d'utiliser des appareils ou équipements pouvant entraîner une combustion sur le site du plan d'eau de la Gémerie et de ses abords.

Article 12 :

Toutes dispositions antérieures sont abrogées.

Article 13 :

Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de la Sarthe
- affiché en Mairie
- notifié : - à Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant la Brigade de Gendarmerie de la Cité des Pins
  - au Président de l'A.G.A.G.
  - au Président de l'Association des Pêcheurs du Mans
  - aux titulaires du B.N.S.S.A.
  - au Brigadier de Police Municipale
  - à la D.D.E. - Service hydraulique

qui seront chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

ARNAGE, le 22 mars 2002

LE MAIRE,

Mairie d'ARNAGE 72230

A. LANGEVIN,
Conseiller Général

Reçu à la Préfecture de la Sarthe

Le : 25 MARS 2002

PARCL N° 17

- 5 -

ANNEXE 4 (5/5) - REGLEMENT GEMERIE

ZONE ND

CARACTERE DE LA ZONE

La zone ND est une zone naturelle où une protection totale des sites et paysages est établie.

Elle comprend un secteur NDb soumis aux servitudes du centre emplisseur BUTAGAZ et où les règles de constructibilité sont plus restrictives qu'en zone ND.

Elle comprend un secteur NDi inondable pour lequel il faut se reporter au P.P.R.I. afin de connaître la constructibilité des terrains.

Elle comprend un secteur NDbi soumis aux servitudes du centre emplisseur BUTAGAZ et où les règles de constructibilité sont plus restrictives qu'en zone ND et également inondable pour lequel il faut se reporter au P.P.R.I.

Elle comprend un secteur NDl où les installations à usage de tourisme et de loisirs ouvertes au public sont autorisées.

Elle comprend un secteur NDli où les installations à usage de tourisme et de loisirs ouvertes au public sont autorisées mais qui, étant inondable, nécessite de se reporter au P.P.R.I. afin de connaître la constructibilité des terrains.

Elle comprend un secteur NDr où les constructions autorisées doivent faire l'objet d'isolation acoustique en raison des nuisances phoniques liées à l'aérodrome.

Elle comporte également des espaces boisés classés (secteur « tc »), existants ou à créer où les défrichements sont interdits et où les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation.

Le secteur NDi est située en bord de Sarthe. Il est donc concernée par la servitude de halage qui limite l'occupation des berges de le rivière (consulter le document annexe : Servitudes).

ANNEXE 5 (1/4) - REGLEMENT ZONE ND

SECTION 1

NATURE DE L'OCCUPATION ET DE L'UTILISATION DU SOL

ARTICLE ND 1 - OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL ADMISES

- **Rappels**

- Les installations et travaux divers sont soumis à autorisation prévue aux articles L.442-1 et R.442-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.
- Les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation dans les espaces boisés classés au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme et figurant comme tel aux documents graphiques.
- Les défrichements sont soumis à autorisation dans les espaces boisés non classés conformément à l'article L.311-1 du Code Forestier.
- L'édification de clôtures est soumise à déclaration, conformément aux articles L.441-1 et R.441-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

- **Nonobstant les dispositions de l'article 2, sont autorisées sous réserve d'une bonne intégration au site et d'un respect du caractère de la zone :**

En zone NDb :

- la rénovation et l'extension des constructions à usage d'habitation, existantes à la date d'approbation du POS révisé, sous réserve que la surface hors oeuvre nette (SHON) après extension ne dépasse pas (*S* étant la SHON existante à la date d'approbation du POS révisé) :
  - 120 m² si *S* est inférieur à 100 m²
  - 1,2 *S* si *S* est supérieur à 100 m².

- la construction d'abris pour animaux (autres que ceux liés à une exploitation agricole), à condition :
  - que la superficie au sol soit inférieure à 25 m²,
  - que la hauteur soit limitée à 3,50 mètres à l'égout du toit,
  - que l'abri ait une ossature et un bardage bois,
  - qu'il soit recouvert de tuiles ou d'ardoises et fermé sur 3 côtés au maximum,
  - qu'il ne soit pas réalisé de dalle au sol,

En zone NDl :

- les constructions à usage d'équipements publics,

- la création et l'extension des équipements sportifs, de tourisme et de loisirs ouverts au public, des terrains de camping et caravaning avec une densité maximum de 100 emplacements par hectares, à condition qu'ils n'apportent aucune nuisance à l'environnement,

- la création et l'extension d'activités commerciales directement liées à ces équipements dans le Parc Muloteries-Gèmerie exclusivement,

- la construction de bâtiment à usage d'habitation nécessaire à la surveillance des équipements sportifs, de loisirs et de tourisme, dans la limite de 250 m² de SHON,

- la construction de bâtiment à usage d'habitation liés et nécessaire aux exploitations agricoles, à condition qu'ils soient réalisés à moins de 100 mètres du siège d'exploitation et dans la limite de 250 m² de SHON.

- la construction d'abris pour animaux (autres que ceux liés à une exploitation agricole), à condition :
  - que la superficie au sol soit inférieure à 25 m²,
  - que la hauteur soit limitée à 3,50 mètres à l'égout du toit,
  - que l'abri ait une ossature et un bardage bois,
  - qu'il soit recouvert de tuiles ou d'ardoises et fermé sur 3 côtés au maximum,
  - qu'il ne soit pas réalisé de dalle au sol,

- l'extension et la reconstruction des bâtiments à usage d'habitation est autorisée sur demande justifiée du pétitionnaire, dans la limite de 250 m² de SHON,

- l'extension à l'intérieur des bâtiments à usage agricole existants sur l'unité foncière, dans la limite de 250 m² de SHON, et la transformation de bâtiments agricoles, en constructions à usage d'habitation, dans un but de conservation du patrimoine bâti traditionnel :
  - dans la limite de l'extension ou de la création d'une seconde construction à usage d'habitation sur l'unité foncière
  - sur demande justifiée du pétitionnaire, lorsque l'architecture le mérite, et dès lors que la réhabilitation ou la transformation sont respectueuses des matériaux utilisés à l'origine,

En zone NDr :

- les installations et utilisations du sol nécessaires au fonctionnement normal de l'aérodrome et à sa sécurité,

- la construction d'abris pour animaux (autres que ceux liés à une exploitation agricole), à condition :
  - que la superficie au sol soit inférieure à 25 m²,
  - que la hauteur soit limitée à 3,50 mètres à l'égout du toit,
  - que l'abri ait une ossature et un bardage bois,
  - qu'il soit recouvert de tuiles ou d'ardoises et fermé sur 3 côtés au maximum,
  - qu'il ne soit pas réalisé de dalle au sol,

- l'extension des bâtiments à usage d'habitation est autorisée sur demande justifiée du pétitionnaire, dans la limite de 250 m² de SHON,

- l'extension à l'intérieur des bâtiments à usage agricole existants sur l'unité foncière, dans la limite de 250 m² de SHON, et la transformation de bâtiments agricoles, en constructions à usage d'habitation, dans un but de conservation du patrimoine bâti traditionnel :

  - dans la limite de l'extension ou de la création d'une seconde construction à usage d'habitation sur l'unité foncière

- sur demande justifiée du pétitionnaire, lorsque l'architecture le mérite, et dès lors que la réhabilitation ou la transformation sont respectueuses des matériaux utilisés à l'origine,

• l'extension des équipements sportifs et de loisirs existants, à condition qu'ils n'apportent aucune nuisance à l'environnement.

ARTICLE ND 2 - OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL INTERDITES

• **Rappels**

- Les demandes de défrichements sont irrecevables dans les espaces boisés classés au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme et figurant comme tel aux documents graphiques.

• **Sont interdits :**

les constructions, installations et utilisations du sol de toute nature, à l'exception de celles visées à l'article 1.

SECTION 2

CONDITIONS DE L'OCCUPATION DU SOL

ARTICLE ND 3 - ACCES ET VOIRIE

ND 3 - 1 : Accès

Les constructions sont interdites sur les terrains qui ne sont pas desservis par une voie publique ou privée soit directement, soit par l'intermédiaire d'un passage d'au moins 3,50 mètres permettant l'accès du matériel de lutte contre l'incendie.

Une largeur supérieure pourra être exigée s'il s'agit d'un accès desservant plusieurs habitations ou une activité, en fonction des caractéristiques de celles-ci.

Tout terrain ne peut avoir plus d'un accès automobile, toutefois un deuxième accès pourra être autorisé sur demande justifiée. Lorsque le terrain est desservi par plusieurs voies, l'accès sera établi sur la voie où la gêne pour la circulation sera la moindre.

Les constructions peuvent être interdites ou les accès se voir imposer des aménagements spéciaux s'ils ne permettent pas de satisfaire aux règles minimales de desserte et de sécurité des usagers.

Les accès directs sont interdits, hors agglomération, sur les CD 92, 139, 147, 307 et sur la RN 23 R.

ND 3 - 2 : Voirie

Les voies publiques ou privées communes ainsi que tout passage ouvert à la circulation automobile destinés à être ultérieurement inclus dans la voirie publique, doivent avoir des dimensions, formes et caractéristiques techniques adaptées aux usages qu'ils supportent et aux opérations qu'ils doivent desservir.

Ces voies doivent donc avoir les caractéristiques suivantes :

- largeur minimale de chaussée : 6 m
- largeur minimale d'emprise : 10 m
- largeur minimale d'emprise des "cours urbaines" : 6 m

Les voies en impasse doivent, dans leur partie terminale, être aménagées de façon à permettre aux véhicules de faire aisément demi-tour.

Pour toute réalisation de débouchés de voies nouvelles ou d'aménagements portant sur une voie existante, le pétitionnaire devra recueillir l'accord du gestionnaire de la voie concernée.

ARTICLE ND 13 - ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS

- **Protection des Espaces boisés Classés**

La zone ND comprend des espaces boisés classés (secteur « tc »), existants ou à créer, au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme, où les défrichements sont interdits et où les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation.

Il sont situés dans les secteurs NDb, NDr et NDl, le long de la route de la Héronnière.

- **Protection des espaces libres et plantations**

Tout arbre de haute tige abattu doit être remplacé.

Les espaces restants libres de toute construction, en dehors des aires de stationnement ou de dégagement, doivent être aménagés en espaces verts.

Les aires de stationnement doivent être plantées à raison d'un arbre de haute tige d'espèce locale pour 2 emplacements ou par toute autre végétation éventuellement mieux adaptée au caractère du site.

Des écrans végétaux devront être aménagés autour des aires de stationnement de plus de 1 000 m² et, à partir de 2 000 m² de surface, elles seront, de plus, coupées par des haies.

SECTION 3

POSSIBILITES D'OCCUPATION DU SOL

ARTICLE ND 14 - COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL

Le coefficient d'occupation de sols est fixé à :

- 0,4 pour les équipements sportifs, de loisirs et de tourisme
- 0,1 pour les autres constructions autorisées
- 0,08 en zone NDb, pour les constructions nouvelles.

Les constructions scolaires, sanitaires et hospitalières, les équipements d'infrastructures et les bâtiments agricoles autorisés ne sont pas soumis au COS.

ARTICLE ND 15 - DEPASSEMENT DU COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL

Le dépassement de COS est autorisé :

- pour l'extension des activités autorisées à l'article ND 1,

- dans le cas d'un sinistre, pour la reconstruction équivalente à la surface détruite.

Cette autorisation reste cependant subordonnée au respect des dispositions prévues aux articles 1 à 13 du présent règlement.

FICHE DE SYNTHESE

Profil de baignade du plan d'eau de la Gèmerie – ARNAGE

Février 2017

Caractéristiques de la baignade	Carte de la zone d'étude
Nom : *Plan d'eau de la Gèmerie* Commune : *ARNAGE* Département : *SARTHE* Région : *PAYS DE LA LOIRE* Responsable du site : *M. Thierry COZIC, Maire* Période d'ouvertures : *deux derniers week-ends de juin et les mois de juillet-août* Heures de surveillance : *14h-19h15 (19h30-dimanche)* Fréquentation moyenne/jour : *276 baigneurs (2010)*	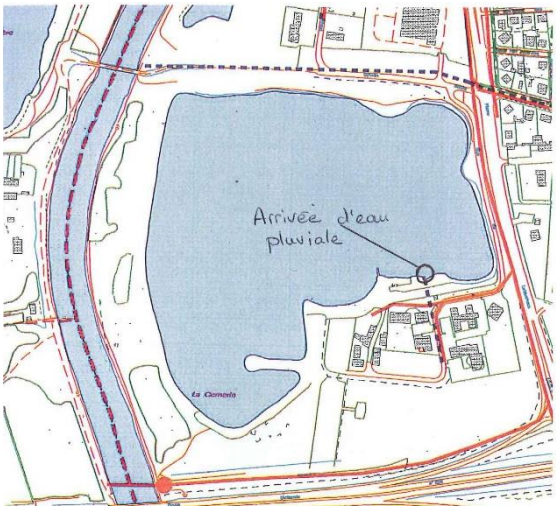

Historique de la qualité de l'eau de baignade

Année	*2013*	*2014*	*2015*	*2016*
Classement	★★★	★★★	★★★	★★★

★★★	★★	★	–
Excellent	Bon	Suffisant	Insuffisant

Pollutions récentes répertoriées

Date	*Type de pollution*	*Origine de la pollution*	*Interdiction de la baignade*
Juillet 2008	Bactériologique	Présence de cyanobactéries	Du 28/07 au 02/08/2008

Photo de la zone de baignade

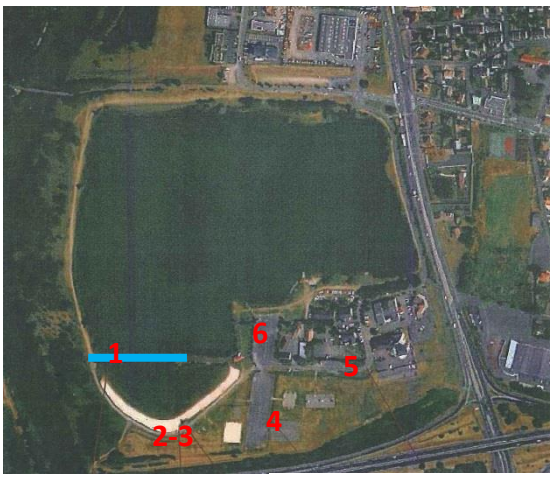

1- Limite zone de baignade
2- Poste de secours et affichage
3- Sanitaires plage
4- Parking
5- Voie d'accès
6- Sanitaires parking

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic		*Gestion préventive des pollutions*		*Plan d'actions*
Principales sources de pollution inventoriées	*Distance de la zone de baignade*	*Indicateurs suivis et seuils d'alerte*	*Procédures*	*Principales mesures de réduction des pollutions*
- Pollution bactériologique - Pollution accidentelle liée au réseau d'eau pluviale	400 m	- Température (air et eau) - Transparence, odeur et couleur de l'eau - Présence d'algues, ou d'autres débris	Relevé quotidien des indicateurs et saisie sur le carnet sanitaire	- Alerte des services de l'ARS du Mans - Interdiction éventuelle de la baignade - Information du public